



PROJET RÉGIONAL

# FLEUVE

Front local environnemental pour une union verte  
*Local environmental coalition for a green union*



# RAPPORT FINAL

## Rencontre régionale sur l'appui au montage de projets de gestion durable des terres par les collectivités locales

Les 27, 28 et 29 septembre 2016

A Ouagadougou, Burkina Faso

Auteur : Manon Albagnac

Sous la coordination de : Adeline Derkimba



LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



## Sommaire

Remerciements .....	3
Déroulement de la rencontre.....	5
Cérémonie d'ouverture .....	6
Présentations introductives .....	8
Travaux de groupe – Groupe n°1 : Le module de form'action, méthodes d'animation et outils pédagogiques .....	14
Travaux de groupe – Groupe n°2 : les radios communautaires, outils de diffusion et d'animation de la GDT .....	26
Table ronde de clôture .....	44
Discussion générale et perspectives .....	46
Cérémonie de clôture.....	49
ANNEXES.....	50

## Remerciements

Au nom des réseaux ReSaD, RADD0 et Drynet, et au titre de la coordination de la composante régionale du projet FLEUVE, nous tenons à affirmer notre vive satisfaction quant aux trois jours de rencontre qui ont eu lieu à Ouagadougou. Les représentants des collectivités locales, des radios rurales ainsi que les référents en formation ont pu présenter leurs expériences et les partager avec les autres pays de la sous-région engagés dans le projet. La richesse de leurs échanges et de leurs contributions ont permis de finaliser les contenus du module de form'action et d'en identifier les premières méthodes d'animation et outils pédagogiques.

Aussi, nous tenons à remercier l'ensemble des contributeurs à cet atelier :

- M. le Secrétaire d'État du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure au Burkina Faso,
- M. le représentant de l'Union Européenne,
- M. le représentant de l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger (APEFE),
- M. le Coordinateur National au Burkina Faso, de l'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel (IGMVSS),
- M. le Représentant de la Convention Désertification des Nations Unies au Burkina Faso,
- Mme. la Présidente du Conseil d'Administration du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG),
- M. le vice-président du Conseil d'Administration du Secrétariat Permanent des ONG (SPONG),
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des communes des cinq pays,
- Messieurs les représentants des radios rurales et référents formation des cinq pays,
- Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile des cinq pays.

Nos remerciements vont aussi aux partenaires qui ont permis la réalisation de cette rencontre : l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, le Programme de Renforcement des Capacités de la Grande Muraille Verte, (soutenu par le Ministère de l'environnement de l'économie verte et du changement climatique au Burkina Faso, l'APEFE, la Coopération belge au développement et Wallonie – Bruxelles International).

Nous remercions également le CIEDEL, pour l'accompagnement de qualité apporté au projet, au titre de sa compétence en ingénierie de formation, et pour son appui indéfectible dans la préparation de ce deuxième atelier.

Enfin, au nom du CARI, des réseaux de la société civile et de tous les participants, nous remercions sincèrement l'équipe du SPONG, représentant le ReSaD au Burkina Faso, qui a pu assurer l'accueil des participants dans de bonnes conditions ; permettant ainsi à l'ensemble du groupe de se concentrer sur les travaux.

La Gestion Durable des Terres est un enjeu majeur pour l’Afrique Sahélienne, elle s’inscrit dans la lutte contre la paupérisation et l’abandon des territoires ruraux par leurs habitants. Face à ce défi, l’implication des autorités locales est essentielle pour rechercher et mettre en œuvre des solutions qui soient à la fois adaptées aux situations et aux besoins de leurs territoires, et acceptées par tous les acteurs concernés par leur mise en œuvre. A cette fin, il apparaît nécessaire de renforcer leurs compétences à travailler avec les autres acteurs, à mobiliser des financements innovants et à porter elles-mêmes des projets de gestion durable des terres pour leurs territoires. C’est pourquoi le CARI et ses partenaires des réseaux de la société civile – ReSaD, RADD0 et Drynet – ont initié la construction d’un module de form’action sur la gestion durable des terres (GDT), à destination des collectivités locales du Mali, du Tchad, du Burkina Faso, du Sénégal et du Niger. Ce module s’inscrit dans la composante régionale du projet FLEUVE (Front Local Environnemental pour une Union Verte). Par sa dynamique de réseau, le projet régional FLEUVE souhaite contribuer aux grandes initiatives régionales de lutte contre la désertification : Initiative Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel (IGMVSS) et Programme Régional de Gestion Durable des Terres (PRGDT) au Sahel et en Afrique de l’Ouest.

Dans le souci de mutualiser leurs expériences et de renforcer les capacités des acteurs amenés à travailler ensemble dans une mobilisation sous-régionale autour de la mise en œuvre de la Convention des Nations-Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD), les collectifs membres ont choisi l’échange et la capitalisation comme principes d’action du projet régional FLEUVE. Ces principes sont mis en œuvre à travers un processus de travail basé sur :

- L’élaboration d’un module de form’action pour les collectivités locales sur la gestion durable des terres (GDT) à partir du recueil et de l’analyse collective des expériences, pratiques et actions déjà mises en œuvre par les ONG et les collectivités locales (e-forum, atelier d’échange d’expérience, enquêtes) ;
- L’expérimentation du module et le retour sur expérience pour garantir son adaptation aux différents contextes territoriaux sahéliens.

Ainsi, une première rencontre régionale des collectivités locales sur la Gestion Durable des Terres dans les territoires s’est tenue à Niamey en mai 2016. Dans la poursuite de ce processus de production d’outils et de connaissances pour l’élaboration d’un module de form’action, une deuxième rencontre a donc été organisée à Ouagadougou en septembre 2016 autour de ***l’Appui au montage de projet de gestion durable des terres par les collectivités locales.***



## Déroulement de la rencontre

Du 27 au 29 septembre 2016, des secrétaires généraux de communes, radios locales, référents formations et organisations de la société civile, des cinq pays du projet FLEUVE, se sont réunis à Ouagadougou, pour se concerter, échanger sur leurs expériences, et poser les bases de collaborations futures. Ce sont près de soixante participants du Burkina Faso, du Niger, du Mali, du Tchad et du Sénégal qui ont pris part à ces trois jours d'atelier.

Dans un premier temps d'introduction, le canevas du module de formation a été présenté et les thématiques qu'il aborde ont été illustrées par deux programmes de coopération décentralisée mis en œuvre au Burkina Faso et au Niger. Les participants ont ensuite contribué à un temps de production collective pour adapter et enrichir les supports de présentation des éléments de contenu du module, et proposer des méthodes d'animation et outils pédagogiques. Ils se sont également concertés et questionnés mutuellement sur les modalités d'appropriation du module par les futurs formateurs, ainsi que sur l'évaluation des acquis de la formation par les collectivités.

Un second groupe s'est penché de manière plus spécifique sur la sensibilisation, la communication et la diffusion d'informations via les radios locales dans le cadre de projets de GDT. Un temps de partage d'expériences sur la collaboration entre radio et commune a été suivi de réflexions sur les différents types d'activités qui peuvent être menées en lien avec les radios. Enfin, les secrétaires généraux de communes et leurs représentants de radio ont élaboré, avec l'accompagnement des organisations de la société civile, des feuilles de routes d'activités radiophoniques à mener dans le cadre de la gestion durable des terres.

Ces temps de travaux en groupe, restitués en plénière, ont donné l'occasion à tous d'intervenir et de valider les travaux réalisés sur les outils pédagogiques du module et sur la collaboration avec les radios dans la gestion durable des terres.

Une table ronde a ensuite permis aux organisations, qui accompagnent le projet en y apportant leur expertise, de faire le bilan des travaux afin d'en tirer les enseignements principaux et de formuler les perspectives du processus de construction et de mise en œuvre du module.

L'atelier a enfin été clôturé par le vice-président du Conseil d'Administration du SPONG en présence de M. Alain Peigné, représentant la Délégation de l'Union Européenne au Burkina Faso.



## Cérémonie d'ouverture

- Mme la Présidente du Conseil d'Administration du SPONG
- Mme la Coordinatrice du ReSaD et de la composante régionale du projet FLEUVE
- M. le Secrétaire d'État du Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et de la Sureté au Burkina Faso



Dans son discours, la présidente du conseil d'administration du SPONG a tout d'abord souhaité la bienvenue aux participants et représentants des collectivités locales des cinq pays sahéliens.

Elle a poursuivi son introduction en rappelant l'articulation entre les réseaux d'ONG, ReSaD, RADD0 et Drynet, qui interviennent dans le projet FLEUVE, dont la composante régionale est coordonnée par le CARI ; et vise à produire un module de form'action sur la gestion durable des terres, à destination des partenaires essentiels que sont les collectivités locales. La présidente souligne que si la menace que représente la désertification dans les pays du Sahel est reconnue par la

communauté internationale, depuis plus de 20 ans, ce processus n'est pas pour autant une fatalité. Elle estime que seule l'action de la société civile, en synergie avec tous les autres porteurs d'espoir, permettra d'obtenir les résultats escomptés nécessaires à la protection et à la préservation durable de l'environnement. Contribueront à cela, le projet FLEUVE et le module de form'action qui sera mis à la disposition de tous les acteurs de la gestion durable des terres.

Pour conclure son discours, la présidente a tenu à saluer l'initiative de coopération, entre société civile et partenaires étatiques, qui a permis l'organisation de cette rencontre régionale.



La coordinatrice de la composante régionale du projet FLEUVE a ensuite pris la parole, pour rappeler que l'accompagnement des collectivités locales est essentiel pour adresser l'enjeu majeur qu'est la GDT. C'est dans cette démarche que s'inscrit la construction du module de formation, suivant une approche participative et multi-acteurs. Le processus, initié fin 2015 a suivi des étapes d'identification et d'analyse des besoins en renforcement des capacités (enquêtes sur le terrain, e-forum), à l'issue desquelles un premier atelier régional de validation des contenus a été organisé (Niamey, mai 2016). Avec la rencontre de Ouagadougou, une nouvelle étape de création des outils d'animation sera franchie et lancera la dernière ligne

droite de la création du module, dont la version provisoire est prévue pour fin 2016.

Pour finir, la coordinatrice de la composante régionale du projet FLEUVE s'est exprimée au nom des réseaux ReSaD, Drynet et RADD0, pour remercier l'ensemble des participants et partenaires de l'atelier, et leur souhaiter de produire collectivement des résultats qui contribueront au renforcement des capacités des collectivités locales afin de répondre aux enjeux du Sahel.



La suite de cette cérémonie a enfin revêtu son caractère officiel avec le discours du Secrétaire d'État du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure. Prenant la parole au nom de son Ministre et du Gouvernement du Burkina Faso, il a souhaité la bienvenue et un bon séjour aux délégations venues du Mali, du Tchad, du Niger et du Sénégal ; tout en remerciant et félicitant les organisateurs de la rencontre.

Le Secrétaire d'État a souligné la nécessité d'interpeller les collectivités locales pour qu'elles luttent contre la dégradation des terres, la paupérisation des populations et l'abandon de leurs territoires. Les conseils municipaux nouvellement élus, doivent jouer leur rôle dans la recherche de solutions adaptées à leurs territoires et acceptées par leurs populations. La prise en charge de la GDT requérant cet engagement fort des collectivités, le Ministère ne ménagera aucun effort pour accompagner le ReSaD dans son action.

Remerciant pour finir, les délégations des autres pays qui s'associent au combat du Burkina Faso contre la désertification, le Secrétaire d'État a lancé officiellement les travaux de la rencontre.

## Présentations introductives

La première matinée de la rencontre s'est poursuivie avec des présentations déroulées pour introduire le contexte de l'atelier et fixer les objectifs des trois jours de travaux.

- **CANEVAS DU MODULE DE FORMATION**

Mme Ana-Maria Oliveira est intervenue pour le compte du CIEDEL, afin de présenter le canevas du module de form'action et les éléments qui le composent. Elle a commencé par rappeler que le module de form'action sera destiné à renforcer les capacités des collectivités locales, à savoir les élus locaux (maires et conseillers municipaux) mais aussi les services techniques des mairies ainsi que les chargés de programmes et projets.

Une première phase d'analyse des besoins en renforcement des capacités a été conduite début 2016, et a été suivie de travaux de co-construction des contenus du module et d'ingénierie de formation. Cette deuxième phase a été marquée par les deux ateliers régionaux de Niamey et Ouagadougou, et par un e-forum en juillet 2016. Elle prendra fin en décembre 2016, avec une première version du module qui sera fournie par le CIEDEL. Suivra enfin, une période de test et d'ajustement du module durant le premier semestre 2017 : une formation d'essai sera déroulée dans chaque pays pour aboutir à un module complet, prêt à être diffusé.

### **Principes pédagogiques de la form'action**

Le renforcement des compétences envisagé dans le projet FLEUVE repose sur de la formation par l'action. Le module de form'action alternera savoirs théoriques et mise en pratique, en s'appuyant sur le partage et l'analyse d'expériences, et en permettant d'appliquer les acquis de formation, en direct, à des situations réelles.

### **Contenu du module de form'action**

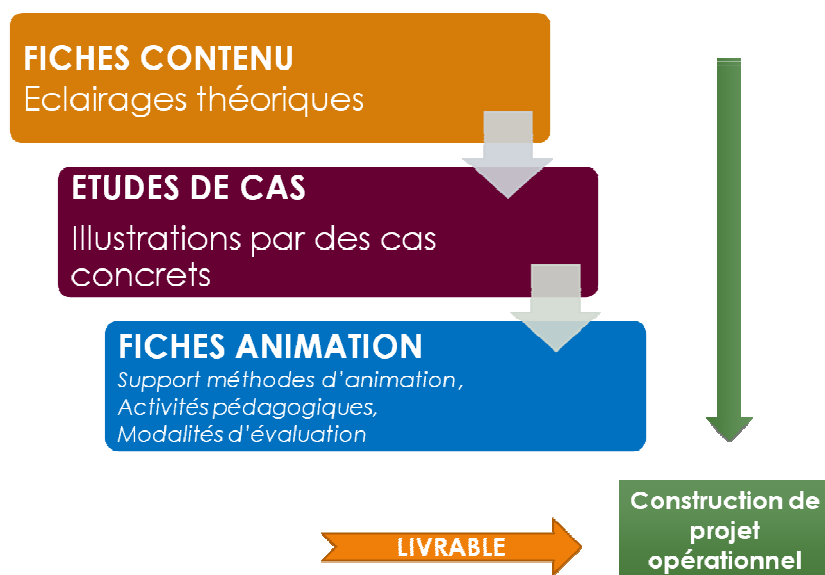
La phase d'enquêtes et d'analyse des besoins avait permis d'identifier quatre axes thématiques à renforcer, pour une meilleure prise en compte de la gestion durable des terres, par les collectivités locales :

- Améliorer l'intégration de la GDT dans la planification territoriale,
- Renforcer la maîtrise d'ouvrage et la collaboration avec les acteurs du territoire,
- Mobiliser des financements pour les projets de GDT,
- Sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux.



Pour chacun de ces axes, le module fournira des fiches contenu, amenant un éclairage théorique sur les sujets et thèmes abordés. Des études de cas permettront d'illustrer les axes par des expériences concrètes. Enfin, chaque axe disposera également de fiches d'animation proposant des outils et méthodes d'animation, des activités pédagogiques et des modalités d'évaluation des acquis.

Le déroulement de chacun des axes contribue à alimenter la construction d'un projet opérationnel par la collectivité formée. A l'issue de la formation, les participants devront en effet avoir les clefs pour agir.



*Exemple du contenu du module de form'action pour l'axe planification :*

A titre d'exemple, pour l'axe traitant de la prise en compte de la GDT dans la planification territoriale, le module propose trois fiches de contenu :

- Comment mieux identifier les principaux problèmes : le diagnostic de territoire,
- Comment construire un projet de territoire qui intègre la GDT,
- Comment construire un projet opérationnel qui s'intègre dans le projet de territoire.

Chacune de ces fiches renseigne sur quatre points : (1) les compétences à renforcer, (2) des éclairages théoriques, (3) les points importants, (4) des pistes d'action, liens et références pour aller plus loin.

Pour illustrer l'axe planification, trois études de cas ont été identifiées, sur la base de projets existants :

- Les unités pastorales mise en place dans la commune de Tessékéré au Sénégal, cette fiche sera accompagnée d'un film réalisé sur place par le projet FLEUVE,
- L'intégration de la gestion des ressources naturelles, dans le cadre d'un projet mené par la coopération entre les départements de Madaoua et Konni au Niger et la région Picardie en France,
- La sécurisation du foncier par l'octroi de certificat de détention coutumière aux paysans pratiquant la régénération naturelle assistée dans les communes de Sakadamna et Tajaé au Niger.

Ces fiches exploreront plusieurs mécanismes permettant d'intégrer la gestion durable des terres dans la planification territoriale, elles poseront des bases de réflexions sur le fonctionnement de ces mécanismes et les voies d'amélioration possibles ou d'adaptation aux contextes locaux.

Enfin, le module permettra d'outiller le futur formateur avec des fiches d'animation génériques : conseils pour le formateur, principes pédagogiques, éléments de rendus attendus des participants et outils d'animation. Pour cet axe de la planification territoriale, une fiche spécifique a déjà été produite sur le déroulement des activités pédagogiques permettant d'élaborer un cadre logique.

### **Challenges pour la réussite du module**

Pour devenir pleinement opérationnel, le module de form'action devra relever le défi d'être adaptable au contexte de chaque commune. A cette fin, il est important de noter que le module ne sera pas un manuel exhaustif et figé, mais un guide sur lequel les futurs formateurs s'appuieront pour adapter et dispenser la formation.

La question se posera au cours de l'atelier, de l'identification et de la sélection des futurs formateurs : ils devront faire preuve de compétences affirmées en formation d'adulte afin de pouvoir adapter le module aux contextes des communes formées.

### **Premiers retours « à chaud » des participants sur le canevas du module**

Suite à cette première présentation, les participants ont déjà salué la méthodologie participative adoptée et la proposition d'un module ouvert et adaptable. Comme ils le soulignent, les contextes entre les pays et au sein même des pays sont très différents. Toutes les communes n'ont pas besoin d'être renforcées suivant les mêmes axes. Au Sénégal par exemple, les communes sont en attente de partenariats et de renforcement, cependant elles disposent déjà de référentiels pour intégrer la gestion durable des terres, la lutte contre la désertification et l'adaptation aux changements climatiques dans leurs planifications.

Pour les participants, la mise en œuvre de ce module devra s'appuyer sur des partenariats forts entre la société civile et les collectivités. Mais également entre États et société civile qui doivent œuvrer ensemble dans la même direction du renforcement des collectivités locales.

Un autre défi est identifié : la politisation trop importante des communes. Les autorités locales ne sont pas toujours élues pour leurs compétences et leurs capacités à gérer durablement les problèmes du territoire. Le module adressera une réponse à ce besoin de soutenir la citoyenneté en abordant la gouvernance multi-acteurs dans le contenu de formation : travailler avec la société civile, sensibiliser et mobiliser la population... Il s'appuiera pour cela sur des exemples concrets de démarches participatives (budget participatif, théâtre-forum,...).

- **PRESENTATIONS ILLUSTRATIVES**

Deux présentations d'initiatives de renforcement des collectivités locales, intégrant des volets sur la gestion durable des terres, sont venues illustrer les échanges de la première matinée d'introduction.

### **Coopération décentralisée Picardie – Konni – Madaoua**

Le programme de coopération décentralisée entre la région Picardie et douze communes des départements de Konni, Madaoua et Malbaza au Niger a été initié en 2007. Suite à un diagnostic, des ateliers communaux et départementaux ont permis d'identifier les enjeux à adresser pour le développement du territoire, et de formuler des priorités d'intervention. Cet exemple illustre notamment comment la gestion des ressources naturelles a été prise en compte dans la planification territoriale et il sera utilisé comme étude de cas dans le premier axe thématique du module.

Une première phase de 2007 à 2011 était axée sur le renforcement des collectivités nigériennes dans le fonctionnement de leurs organes communaux et l'amélioration du dialogue entre acteurs de la décentralisation. Le programme a également appuyé la mobilisation des ressources financières pour initier des premières actions d'amélioration de la couverture en infrastructures et services de qualité. A l'issue de cette phase les douze communes se sont rassemblées dans une Association pour la Promotion de l'Intercommunalité : APIMAK.

La deuxième phase du programme de 2013 à 2017, capitalise les acquis de communes renforcées dans la prise en charge du développement de leur territoire, pour déployer plus amplement les actions sur le terrain (amélioration de la couverture en services sociaux de base, renforcement de l'économie locale). Cette deuxième phase intègre également un volet d'actions de préservation et de restauration des ressources naturelles, pour apporter des réponses concrètes à la diminution des couverts végétaux et la dégradation des sols que connaît la zone. Ainsi, le programme prévoit, entre autres, de restaurer les plateaux, versants et glacis (zones de légère pente) en réalisant des aménagements permettant de retenir l'eau de pluie et la matière organique, afin de rétablir un couvert végétal.

Un travail expérimental a également été initié sur la gestion concertée des ressources par la réalisation d'un Schéma d'Aménagement Forestier. Cette démarche a pour objectif de définir des modalités de restauration, de gestion et d'exploitation des systèmes forestiers. Elle s'intègre dans une stratégie d'aménagement global, de protection et de conservation des ressources naturelles. Les réalisations effectuées sur le terrain sont confiées à des comités villageois de gestion, agréés, formés et équipés ; cela participe à la durabilité des actions menées. Certaines de ces actions génèrent des revenus pour les communautés, ce qui favorise leur implication.

En termes de renforcement de la gouvernance, des commissions foncières ont été mises en place dans chaque commune, pour élaborer les règles locales de gestion des ressources naturelles et contrôler leur respect en termes d'accès et d'exploitation des RN. Elles ont également pour rôles de prévenir les conflits, d'intervenir dans leur résolution, mais aussi de sensibiliser et d'informer les populations.

Les commissions foncières sont composées des autorités administratives, des services techniques déconcentrés, des élus locaux aux niveaux communal et régional. Elles intègrent également les représentants de la chefferie traditionnelle, des producteurs ruraux, des femmes et des jeunes.

## Agence Régionale de Développement des Hauts Bassins

Au Burkina Faso, une Agence Régionale de Développement a été montée dans la région des Hauts Bassins dans le cadre de son programme de coopération décentralisée avec la région française Rhône-Alpes. Cette agence est un dispositif financier destiné à soutenir le renforcement des collectivités territoriales de la région, dans la mise en œuvre de programmes et projets de développement local. L'ARD est un exemple d'outil de financement pérenne et illustre particulièrement le troisième axe de formation du module, portant sur le financement de la GDT.

Le programme de coopération décentralisée entre les deux régions a été initié en 2004 pour formaliser les actions menées par plusieurs associations de Rhône-Alpes dans la région des Hauts Bassins, et recentrer ces actions dans des thématiques prioritaires. L'ARD est née du constat que beaucoup des actions menées sur le terrain ne s'intégraient pas dans le plan de développement régional. L'ARD permet alors de remettre la région au sein de la coopération et de lui rendre la maîtrise d'ouvrage. Elle accompagne donc le développement de la région en consolidant l'assise institutionnelle de ses collectivités et en contribuant à la réalisation d'infrastructures et à l'acquisition d'équipements.

L'ARD est structurée autour d'une assemblée générale et d'un conseil d'orientation, organe d'exécution. Elle dispose enfin d'une équipe technique affectée à sa bonne marche administrative.

L'Agence soutient des actions présentées par les trente-trois communes, les groupements de communes et la région ; et qui répondent aux orientations définies par le comité mixte de coopération régions Rhône-Alpes / Hauts Bassins. Les projets sont formulés par les conseils municipaux et régionaux qui fournissent un document de projet, un budget et l'acte de délibération à l'agence qui finance le projet sur le fonds de la coopération. La collectivité porteuse participe également au financement du projet sur la base de ses ressources propres (à hauteur d'au moins 10%). Les communes ou la région sont alors intégralement responsables de la maîtrise d'ouvrage des projets mais peuvent bénéficier d'un appui des techniciens de l'ARD.

Elle accompagne également les collectivités vers la mobilisation d'autres sources de financements. C'est ainsi que les communes de Padéma et Samorogouan ont pu bénéficier d'un financement du Fonds Français pour l'Environnement (FFEM) pour un projet de consolidation des initiatives de gestion durable des terres et d'adaptation aux changements climatiques.

En termes de renforcement technique, l'ARD mène actuellement une recherche sur un dispositif d'appui-conseil pour faciliter l'accès à l'information et à la réalisation d'actes de sécurisation des exploitations agricoles, en lien avec la Chambre Régionale d'Agriculture.

L'ARD des Hauts Bassins témoigne donc qu'une telle structure est un dispositif efficace de renforcement des capacités des collectivités locales pour la prise en charge du développement de leur territoire, et qui permet également la prise en compte des problématiques de gestion durable des terres. Aujourd'hui, les élus de la région sont attachés à cet outil ce qui participe à sa pérennité. Au Burkina Faso, l'État met en place des ARD dans les autres régions, mais à la différence de celle des Hauts Bassin, les nouvelles ARD tendraient à retirer la maîtrise d'œuvre des communes.

L'ARD des Hauts Bassins rencontre néanmoins des difficultés. Au sein des collectivités, le personnel reste en nombre insuffisant et souffre d'un turn-over fréquent ; il y a donc un manque de compétences pour adresser tous les enjeux de développement du territoire. De leur côté, les élus font parfois défaut d'un manque de vision sur le long terme.

Le Burkina Faso, comme ses voisins sahéliens, reste au début du processus de décentralisation, l'État doit encore faire le transfert de compétences et de moyens.

## Conclusion

Ces deux programmes permettent d'illustrer plusieurs des axes de formation :

- Les actions de renforcement des capacités des communes, menées par la coopération décentralisée au Niger, illustre de manière concrète l'axe thématique du module sur l'intégration de la GDT dans la planification territoriale, avec l'exemple du schéma d'aménagement forestier.
- Les commissions foncières, chargées du suivi de la gestion des ressources naturelles, mises en place dans les communes de Konni et Madaoua, illustrent l'axe portant sur la gouvernance multi-acteurs.
  
- La collaboration entre les communes, l'ARD Hauts Bassins et les services déconcentrés au Burkina Faso illustre la gouvernance multi-acteurs, en montrant comment leur collaboration peut aboutir à la mise en œuvre de projets de territoire.
- Ce programme mené au Burkina Faso montre également, que le renforcement des capacités des communes en matière de mobilisation de financements peut également contribuer à l'amélioration de la gestion durable des terres.

En conclusion, les représentants des deux programmes de coopération présentés ont témoigné de leur intérêt pour le module de formation, qu'ils jugent pertinent au regard de leurs actions. Ils suivront de près la suite des travaux de construction, d'ajustement et de validation.

## Travaux de groupe – Groupe n°1 : Le module de form'action, méthodes d'animation et outils pédagogiques

Les quatre axes de formation issus de l'analyse des besoins ont été travaillés lors de la rencontre de Niamey en Mai 2016. Par la suite, l'équipe travaillant sur l'ingénierie de formation a proposé des éléments de contenu et d'animation. Durant la rencontre de Ouagadougou, ces éléments ont d'abord été mis en débat, tant sur le fond que sur la forme, dans les ateliers de co-construction de la pédagogie du module de form'action. Ensuite les principes et formes pédagogiques les mieux adaptés aux collectivités des cinq pays ont été définis de manière participative. Ont participé à ces ateliers de co-construction des futurs formateurs, des représentants de communes, et des organisations de la société civile impliquées dans les projets de gestion durable des terres.

Plusieurs temps de production collective ont ainsi été proposés et ont permis :

- d'adapter et enrichir des fiches contenu déjà élaborées,
- de proposer des méthodes et outils pédagogiques, adaptés aux contextes des collectivités locales,
- de définir les modalités d'appropriation du module par les futurs formateurs,
- de définir les modalités d'évaluation des acquis de la formation par les collectivités.

- **APPROPRIATION PAR LES PARTICIPANTS DU MODULE DE FORM'ACTION ET PROPOSITION D'OUTILS PEDAGOGIQUES**

Le premier temps de travail a eu pour objectif de permettre aux futurs formateurs et représentants d'OSC de s'approprier les éléments du module de form'action déjà produits et de proposer des supports de présentation de ces éléments. Il a par ailleurs permis de relever les premiers commentaires sur certaines fiches contenu et animation.

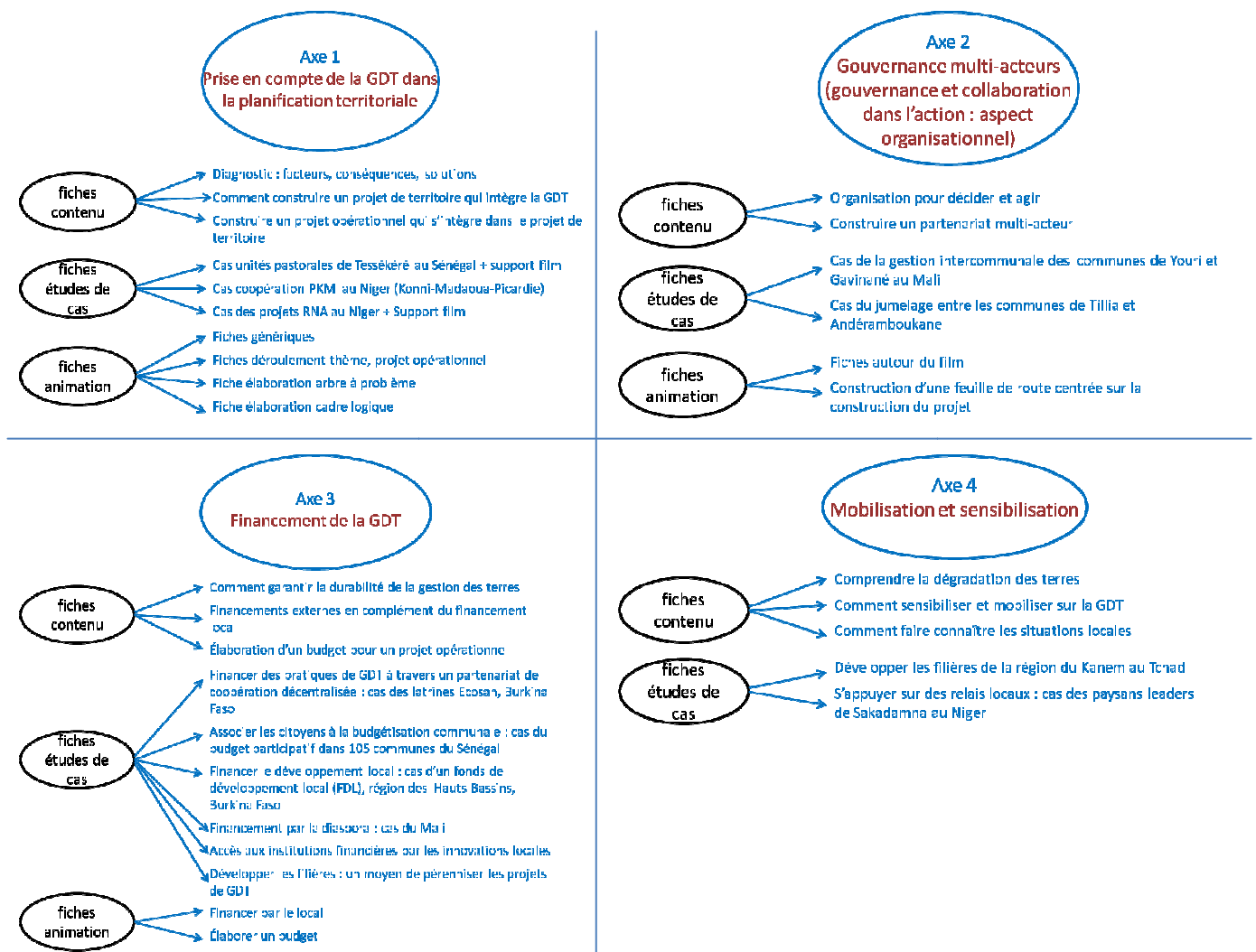
Ce temps de travail a mis les participants à contribution dans quatre sous-groupes :

1. Production de supports de présentation globale du module de form'action (compréhension des 4 axes de formation ainsi que de leur articulation).
2. Élaboration de supports pédagogiques pour la Fiche Contenu N° 1 – « Élaborer un diagnostic de territoire prenant en compte la gestion durable des terres ».
3. Élaboration de supports pédagogiques pour la Fiche Contenu n° 3 – « Comment construire un projet opérationnel qui s'intègre dans le projet de territoire ».
4. Élaboration de supports pédagogiques pour la Fiche Animation n° 3 – « Élaborer un arbre à problèmes ».



## Sous-groupe 1 : Présentation globale du module

Ce sous groupe a proposé une présentation sur la base de 4 affiches, chacune représentant un axe de formation. C'est sur cette base qu'ils ont détaillé à la salle la structure du module de formation.



Les participants ont réagi sur la base de cette présentation :

- Le travail d'appropriation est très utile et nécessaire pour appréhender la logique du module. Ce sera à refaire avec les futurs formateurs pour qu'ils aient une vision globale de tout le parcours et de l'articulation des thématiques entre elles.
- Un support de présentation schématisée est à réaliser pour promouvoir le module de formation auprès des collectivités locales.
- L'utilisation de la boîte à images pourrait être un moyen simple et adapté pour la présentation du module. Elle pourrait par exemple contenir des photos prises lors des sessions de formation test pour illustrer le support de présentation.
- Ce support devra préciser les finalités de la formation et valoriser l'analyse des besoins de formation.
- Par contre, le format Power Point est à proscrire pour la présentation du module.
- Il faut étudier la possibilité de faire des supports de présentation dans les langues des collectivités locales à qui on s'adresse.
- Les questions de l'élaboration de supports renvoient enfin à la réflexion, à mener plus tard dans l'atelier, sur la promotion de ce module auprès des collectivités locales.

## **Sous-groupe 2 : Élaborer un diagnostic de territoire**

Pour former les collectivités locales sur les méthodes de diagnostic, une animation sous forme de jeu de rôle est proposée. Elle mettra en scène les parties prenantes du diagnostic territorial :

- les spécialistes pour la collecte de l'information (équipe de collecte)
- les populations locales ou collectivités territoriales

*Principaux éléments de contenu de la Fiche :*

- ⇒ Le diagnostic c'est quoi ?
  - « Un diagnostic est un jugement porté dans un temps court sur une situation ou un état en vue de guider l'action » Philippe JOUVE<sup>1</sup>.
- ⇒ Le diagnostic pourquoi ?
  - « Comprendre et d'analyser une situation pour agir ».
- ⇒ Le diagnostic comment ?
  - Méthodologie d'élaboration du diagnostic.
- ⇒ Points saillants de la fiche :
  - Le diagnostic est une phase de travail essentielle et il doit être participatif,
  - les thèmes de diagnostic incontournables (la situation des terres du territoire, et du foncier ; la place des activités humaines dans l'utilisation des terres et des ressources, et dans leur dégradation ; les modalités actuelles de valorisation des terres).

Les participants ont réagit sur la base d'une présentation orale :

- Il faut éviter de rester sur des concepts mais prévoir des activités pédagogiques qui renvoient aux problèmes très concrets que rencontrent les collectivités locales.
- Pour ce temps de formation, prévoir une visite de terrain et une mise en situation d'identification des problèmes liés à la dégradation des terres.
- Établir l'articulation avec le projet à construire par les participants à la fin de la formation.

## **Sous-groupe 3 : Comment construire un projet opérationnel qui s'intègre dans le projet de territoire**

*Principaux éléments de contenu de la Fiche*

- ⇒ Différences entre projet de territoire et projet opérationnel,
- ⇒ Pourquoi (re)faire un document de projet ?
- ⇒ Comment travailler pour construire un document de projet ?
- ⇒ Élaborer le cadre logique du projet,
- ⇒ Points saillants :
  - Le projet opérationnel doit être pertinent au regard de la situation du territoire,
  - Le document de projet doit être clair,
  - Les quatre parties importantes à développer dans un document de projet,
  - Le document de projet doit intégrer des éléments de suivi-évaluation utilisables pour le pilotage de la mise en œuvre,
  - Il est important d'associer les principales parties prenantes à la construction du projet.

---

<sup>1</sup> CNEARC/CIRAD

*Simulation d'un exercice sur l'élaboration d'un projet opérationnel sur l'amélioration des conditions agro-sylvo-pastorales*

Ci-dessous les étapes jugées importantes par les participants pour l'élaboration du projet :

- a) Identification des causes et conséquences de la dégradation des RN.
- b) Identification des solutions possibles en vue de les améliorer ou de les restaurer.
- c) Recherche d'informations.
- d) Détermination des axes prioritaires.
- e) Recherche de consensus autour des orientations majeures.
  
- f) Intégration de la GDT au niveau de la commune :
  - Dialogue permanent entre acteurs,
  - Élaboration du projet opérationnel,
  - Recherche de financements,
  - Réalisation des activités,
  - Suivi-évaluation.
  
- g) Identification des parties prenantes :
  - Conseil communal,
  - Autorités administratives,
  - Autorités coutumières,
  - Services techniques,
  - Organisations de la société civile.
  
- h) Éléments à prendre en compte :
  - Justification du projet,
  - Localisation,
  - Bénéficiaires,
  - Objectifs visés,
  - Résultats attendus,
  - Durée,
  - Planification,
  - Coût,
  - Suivi.

Ces éléments ont été présentés sur une base d'affiches. Les participants ont réagit sur ces éléments :

- La fiche contient beaucoup d'informations intéressantes mais elle demande à être un peu simplifiée,
- Elle devrait contenir un exemple de cadre logique renseigné,
- Il est nécessaire de prévoir une activité pédagogique qui permette aux participants, en peu de temps, d'élaborer une ébauche de document de projet sur la base du projet de territoire.

#### Sous-groupe 4 : Fiche animation – Mise en situation de l'élaboration d'un arbre à problèmes/solutions et d'un cadre logique

##### Principaux éléments de contenu de la Fiche

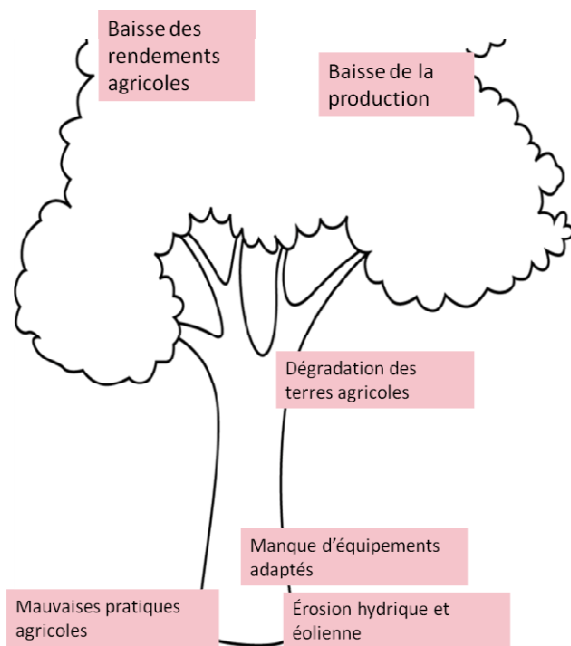
En suivant les indications de la fiche animation, le groupe a produit un jeu de rôle sur les différentes étapes de :

- l'élaboration de l'arbre à problèmes,
- l'élaboration de l'arbre à objectifs,
- la construction d'un cadre logique du projet.

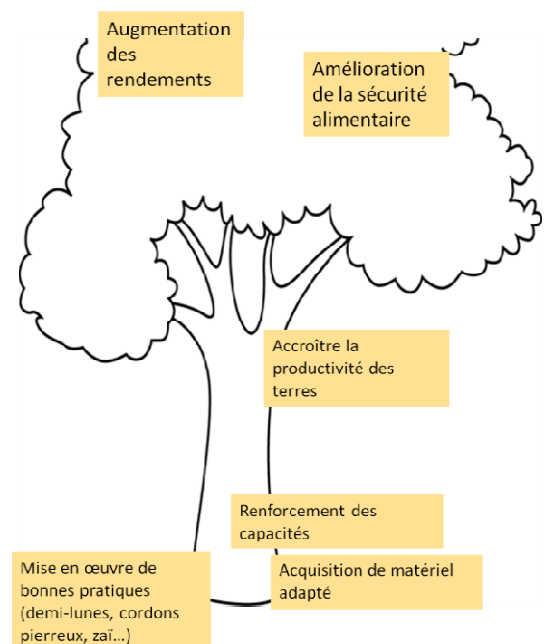
Les membres de ce sous-groupe ont joué une mise en situation, avec un formateur/animateur et deux représentants de collectivités. Ils ont déroulé l'utilisation des outils d'animation proposés en 15 minutes.



Arbre à problèmes :



Arbre à objectifs / solutions :



Cadre logique (exemple non réel) :

	Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses critiques
Objectif général	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire de la commune à la fin du projet	. Taux d'accroissement de la production . Augmentation du nombre de repas	. Enquête . % évaluation	. Stabilité sociopolitique
Objectifs spécifiques	Accroître la productivité des terres de X %	. Proportion de terres sous gestion durable . Taux d'accroissement de la production	. % évaluation . Enquête terrain	. Conditions climatiques favorables
Résultats attendus	Les capacités de 2 000 producteurs sont renforcées	. 2 000 producteurs formés . 1 500 producteurs appliquant les bonnes pratiques	. % de formation . % d'activité . Visite terrain	
Activités	Activités / Tâches : . Formation sur les bonnes pratiques agricoles (RNA, Zaï, cordons pierreux, compostage, traitement ravine, ...) . Acquisition d'équipement agricole adapté	Moyens : . Équipe du projet . Commission environnement et développement de la commune . Services techniques	Coût : 720 000	

Cette fiche animation a été jugée très pertinente par les participants. L'exercice a montré qu'elle permet concrètement de se mettre en situation d'animation de la séquence de formation.

## **Conclusion : retours des participants sur l'ensemble de l'exercice d'appropriation**

A l'issue des présentations, un temps d'échange en grand groupe à permis aux participants de faire un retour sur la pertinence des fiches et de faire des propositions d'amélioration.

- ⇒ Les participants relèvent le besoin de disposer d'une fiche sur l'organisation d'une collectivité locale, les acteurs et instances de mise en œuvre (cadre de concentration, bénéficiaires, comité ad hoc de suivi de mise en œuvre, etc.),
- ⇒ Les fiches contenu sont à synthétiser davantage mais les concepts et termes doivent y être mieux définis (par exemple : diagnostic),
- ⇒ La fiche contenu sur le cadre logique doit être axée sur les résultats de développement et intégrer les éléments : hypothèses et risques. Cette fiche doit néanmoins rester ouverte pour que le cadre logique soit adaptable aux différents bailleurs de fonds.

Méthodes et outils pédagogiques à privilégier pour former les élus des collectivités locales :

- ⇒ Les participants mettent l'accent sur l'utilisation de méthodes d'animation et d'outils permettant la transmission de messages et adaptés au public ciblé principalement rural.

Les outils suivants sont ainsi proposés :

- Boîtes à image pour la présentation du module,
  - Des photos du terroir peuvent être utilisées pour convaincre,
  - Utilisation des « affichettes », outils adaptés à la situation du monde rural,
  - Théâtre forum,
  - Causerie débats.
- 
- ⇒ La démarche pédagogique doit aboutir à une appropriation des contenus traités par les collectivités : à l'issue de la formation elles doivent être en capacité de résoudre elles-mêmes leurs problèmes.
  - ⇒ Les participants soulignent la nécessité de renforcer l'idée de la participation de tous les acteurs lors de l'élaboration du cadre logique.

Dans certains pays, il est possible de se reposer sur les ARD (Agences Régionales de Développement) ou les ADL (Agences de Développement Local) qui ont pour mission d'accompagner les collectivités en renforçant leurs capacités.



- **TRAVAIL AUTOUR DE LA FICHE ETUDE DE CAS : "REGENERATION NATURELLE ASSISTEE" (RNA)**

L'étude de cas sur la RNA permet d'illustrer trois axes de la form'action : planification, gouvernance et sensibilisation. Les participants ont travaillé en trois sous-groupes composés de collectivités, de représentants d'OSC et de référents formation autour de cette étude de cas. Pour chacun des axes, les sous-groupes se sont concertés afin d'identifier les éléments importants à transmettre aux collectivités locales. Ils ont ensuite proposé des outils et méthodes d'animation permettant de faire passer ces messages.

Axe de formation	Éléments à mettre en évidence	Outils et méthodes d'animation
Planification	<p><b>1. Méthodes et pratiques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Concertations :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations</li> <li>- Sensibilisation des communautés sur la RNA</li> </ul> </li> <li>➤ Création des comités villageois RNA</li> <li>➤ Identification des volontaires</li> </ul> <p><b>2. Appui conseils et renforcement des capacités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formations</li> <li>➤ Encadrement technique</li> <li>➤ Suivi-évaluation</li> <li>➤ Textes réglementaires (lois/droits coutumiers)</li> </ul> <p><b>3. Acteurs : collectivités locales, services techniques de développement, volontaires.</b></p> <p><b>4. Mesures incitatives.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Films documentaires ;</li> <li>➤ Enregistrements vidéo et audio ;</li> <li>➤ Fiches de présentation du projet RNA.</li> </ul>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dispositif multi-acteurs</li> <li>➤ Définition des rôles et des responsabilités de tous les acteurs</li> <li>➤ Motivation des paysans</li> <li>➤ Mode de désignation des membres des comités RNA</li> <li>➤ Suivi contrôle</li> <li>➤ Sécurisation foncière</li> <li>➤ Implication des autorités (administratives, locales, coutumières)</li> <li>➤ Existence d'un cadre juridique</li> <li>➤ Pratiques endogènes</li> <li>➤ Gestion participative</li> <li>➤ Appropriation (renforcement des capacités).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Voyages d'études</li> <li>➤ Parcelles de démonstration</li> <li>➤ Films documentaires</li> <li>➤ Radios communautaires</li> <li>➤ Causeries débats</li> <li>➤ Internet (diffusion via les réseaux sociaux)</li> <li>➤ Vulgarisation du cadre juridique (traduction des textes en langues locales).</li> </ul>

<b>Mobilisation et sensibilisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ RNA : pratique endogène de GDT</li> <li>➤ Sécurisation foncière</li> <li>➤ Implication de toutes les parties prenantes</li> <li>➤ Organisation et rôle des acteurs (mise en place des comités RNA, reconnaissance des comités par les autorités)</li> <li>➤ Lourdeur administrative dans l'acquisition du certificat de possession foncière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Théâtre forum</li> <li>➤ Films documentaires</li> <li>➤ Visites d'échanges</li> <li>➤ Radios communautaires</li> <li>➤ Champs écoles paysans/conseil à l'exploitation familiale</li> <li>➤ Outils de capitalisation (affiches, flyers,...)</li> <li>➤ Témoignages des bénéficiaires et des acteurs.</li> </ul>
--	--	---

*Pour les collectivités locales qu'est-ce qui est à mettre en avant dans cette étude de cas ? Quelles méthodes d'animation pour faire passer le message ?*

- Les pratiques de la RNA concernent toute la population et pas seulement les agriculteurs ;
- Les aspects retenus au niveau de l'axe 1 doivent être planifiés ;
- Traductions des outils de transmission de message en langue locale (les films par exemple) ;
- Accompagnement par des mesures incitatives ;
- Réfléchir davantage sur comment mettre en œuvre des projets RNA ;
- Insister sur le volet formation pour une bonne gouvernance locale ;
- Un frein à la motivation/mobilisation de la population est la lourdeur administrative dans la délivrance de certificat de détention foncière.

- **MODALITES D'APPROPRIATION DU MODULE ET D'EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORM'ACTION**

Le dernier temps des travaux sur les outils pédagogiques a mis à contribution les représentants des organisations de la société civile et les référents formation, dans un *world café* autour de trois questions :

- De quoi ont besoin les futurs formateurs pour s'appropriier le module de form'action ?
- Comment les futurs formateurs peuvent-ils permettre l'appropriation du contenu par les CL ?
- Quelles modalités de vérification de l'acquisition des compétences par les CL ?

Ces questions ont été débattues en groupe, chaque participant contribuant à chacun des groupes. Les éléments de réponse pour ces trois questions sont proposés ci-dessous.

**Question 1 : De quoi ont besoin les futurs formateurs pour s'appropriier le module de form'action ?**

Le préalable pour l'appropriation du module par les futurs formateurs est la mise à disposition de son contenu et de l'approche pédagogique adaptable. Le module devra contenir le matériel didactique et les outils. Une note devra rappeler l'historique de sa construction et de l'approche pédagogique.

Le module contiendra trois études de cas pour chaque pays. Elles ne représentent pas des modes d'emploi à suivre, mais constituent plutôt des illustrations qui permettront d'étudier des pratiques d'autres communes et pays. En fonction des contextes et des besoins de chaque territoire, les études de cas pourront être source d'inspiration pour des projets ou actions à mettre en œuvre. La pédagogie s'appuyant sur la pratique, elle fera des aller/retour entre les contenus de formation, les expériences des participants et l'analyse des projets mis en œuvre. Il sera donc intéressant de travailler également sur des études de cas locales. Le module pourra ainsi être enrichi par de nouvelles études de cas, produites par les organismes qui diffuseront ou accompagneront la formation. Une note sur la méthodologie employée pour produire ces études de cas pourra être ajoutée au module.

Le groupe a par ailleurs mis en lumière la nécessité de former les formateurs sur ce module, entre autres sur les techniques d'animation ; et d'animer des ateliers d'appropriation et d'échanges entre eux. Ils mentionnent également un renforcement des capacités en continu. En termes d'échanges, il est proposé de faire participer les formateurs à un voyage d'étude dans une autre zone que la leur.

Une phase de test et d'ajustement du module est prévue par le projet, de l'avis du groupe, cette phase est nécessaire pour l'appropriation du module. Elle pourra se conclure par un atelier de validation du module.

Il est proposé de réaliser une évaluation du module et de sa mise en œuvre après trois ans. Les plateformes d'OSC engagées dans la construction de ce module de formation pourraient assurer un suivi-évaluation de la mise en œuvre de ce module dans leurs pays. Elles représenteront, quoiqu'il en soit, des personnes ressources majeures pour tout utilisateur futur du module.

Des questions, restent enfin en suspens :

- Le meilleur moyen de s'appropriier le module semble être la pratique régulière de la formation, un suivi et un encadrement des formateurs peut-il être envisagé ?
- La question de la forme de la mise à disposition du module est à réfléchir : il sera mis en ligne sur la base de données du ReSaD et également disponible en version informatique au niveau des plateformes et ONG des 5 pays. Faut-il envisager une version papier du module et la reproduire ?
- Comment élaborer la stratégie de dissémination auprès des partenaires (identifier les structures d'accompagnement des CL, les plateformes de ressources locales,...) ?

## **Question 2 : Comment les futurs formateurs peuvent-ils permettre l'appropriation du contenu par les CL ?**

Les participants rappellent effectivement la nécessité de réaliser et d'évaluer une première formation test. Cela sera effectué dans les cinq pays avant de consolider et diffuser la version finale du module.

Les personnes à former au sein des collectivités locales doivent également être identifiées en amont en ce posant la question de leur niveau, leur statut, leur genre... Le groupe souligne qu'il faut veiller à une participation concertée et multi-acteurs, dès la mise en œuvre de la formation, il peut être pertinent d'associer d'autres acteurs que les élus et agents de la mairie ; des personnes ressources, ayant une fonction sociale au sein des communautés par exemple.

Les participants proposent de désigner des points focaux au sein des communes, qui seraient formés en priorité et seraient garants des suites de la formation (élaboration et mise en œuvre de projets).

Un aspect, beaucoup discuté pendant l'atelier, est l'adaptation du module : il doit être dispensé selon une méthodologie active et adaptée aux adultes, en s'appuyant sur des supports ajustés et des cas concrets (études de cas pratiques, témoignages).

Les participants recommandent de dispenser le module en langues locales, ce qui supposerait la traduction des supports en langues locales, mais n'est pas prévu à ce jour par le projet. A ce stade, cette adaptation ne pourra être effectuée que par les formateurs locaux.

Enfin, le groupe préconise de planifier en amont la mise en œuvre du module au sein d'un plan de formation, et d'y intégrer le suivi du déploiement des compétences acquises. Il est proposé que les formations soient budgétisées par les communes, cela soulève en effet la réflexion autour de la prise en charge de la formation. S'il n'est pas évident que les communes soient en mesure de financer l'intégralité de la formation, l'option qu'elles y participent financièrement reste à considérer.

## **Question 3 : Quelles modalités de vérification de l'acquisition des compétences par les CL ?**

Au préalable, le groupe propose de s'accorder sur un plan de suivi-évaluation puis de mettre en place un comité de suivi pluridisciplinaire au sein de la commune.

A l'issue de la formation, un élément permettant de constater la qualité des acquis est l'existence d'une feuille de route pour la planification opérationnelle d'un programme ou projet de GDT dans la commune. Dans le même ordre d'idée, suite à la formation, la prise en compte de la GDT dans les outils de planification, et la mise en œuvre de projets suite à cette formation seront à vérifier. L'évaluation devra alors s'appuyer sur une situation de référence réalisée dans la commune avant la formation.

La capitalisation des expériences pourra également être un moyen de formaliser les acquis et de les partager largement dans les 5 pays et ailleurs.

- **CONCLUSION : RETOURS GENERAUX DES MEMBRES DE CET AXE DE TRAVAIL SUR LE MODULE DE FORM'ACTION**

A l'issue des temps de réflexion et de construction sur les outils pédagogiques, le groupe a tiré des enseignements clefs sur le module :

- La suite de la construction du module et sa mise en œuvre devront s'appuyer sur la durabilité et la complémentarité des expériences CL-OSC dans les pays,
- La prise en compte du genre dans les thèmes de formation doit être approfondie,
- La démarche pédagogique participative et collaborative de la construction du module est un des éléments clefs qui a facilité son appropriation,
- Avant de mettre en œuvre les formations, un travail d'adaptation du module aux réalités des pays sera à entreprendre par les formateurs,
- Pour la diffusion des contenus de formation, il est indispensable de s'appuyer sur des techniques d'animation adaptées, telles que le jeu de rôle, qui permettent une mise en situation des différents acteurs,
- Un axe central de la formation est la mobilisation des ressources : financières, techniques et humaines pour la réalisation des activités de GDT.

Afin d'aboutir à un module de form'action finalisé, des challenges restent à relever. Pour cela, de l'avis des participants, la dynamique du groupe qui a participé à la construction du module est à maintenir. Dans la perspective d'organiser la diffusion de la formation, un pool de formateurs dans chaque pays serait à former. Cependant, sur quels critères se baser pour les identifier ?

Enfin, le module de form'action prendra tout son sens, s'il intervient dans des conditions où le transfert des ressources vers les collectivités locales est effectif.

## Travaux de groupe – Groupe n°2 : les radios communautaires, outils de diffusion et d'animation de la GDT

Lors de l'atelier de Niamey en mai 2016, les participants ont partagé le constat que les médias communautaires, et en particulier les radios, sont des outils de développement indispensables. Les radios atteignent en effet des populations dispersées sur de vastes territoires, touchant tous les acteurs dans des zones rurales où l'illettrisme est encore important.

De l'avis du directeur de la radio Ndjimi, émettant depuis la commune tchadienne de Mao, la sensibilisation radiophonique permet d'impulser des changements de comportement sur le terrain.

Les radios communautaires ont donc tout leur rôle à jouer dans la communication, la sensibilisation et la mobilisation des populations au sein de projets de GDT. Au Niger, par exemple, les radios communautaires et rurales sont sollicitées par tous les programmes et les projets. Dans la mise en œuvre d'un programme de développement par une commune, la collaboration, dès le départ, avec les radios est un facteur de réussite. Il apparaît donc nécessaire de renforcer la collaboration entre collectivités locales et radios.

Durant les trois demi-journées consacrées aux travaux de groupes, les représentants de radios et collectivités locales des 5 pays, accompagnés des organisations de la société civile, se sont penchés sur les voies de collaborations possibles au sein d'un projet de gestion durable des terres pour informer, sensibiliser, mobiliser les populations.

Dans un premier temps, les binômes CL-radio ont présenté une activité menée en partenariat sur des problématiques de GDT. Ces présentations ont permis de faire remonter des éléments de méthodologie pour la mise en œuvre de ce type d'activité. Des enseignements en sont également ressortis : facteurs de réussites, limites, écueils à éviter, pré-requis. Lors de la 2<sup>ème</sup> demi-journée, les radios ont travaillé avec les organisations de la société civile afin de définir une boîte à outil comprenant des axes stratégiques (objectifs de communication) et leurs déclinaisons en activités (moyens de communication). Une fois ces différents éléments capitalisés et présentés aux représentants des collectivités locales, chaque groupe pays a pu proposer une activité de collaboration radio communautaire / collectivité locale / OSC dans le cadre de la valorisation d'un projet de GDT sur leur territoire. Une feuille de route a ainsi été déclinée par pays détaillant les objectifs de l'activité, les parties membres, le budget, les méthodes de travail, les résultats, les indicateurs...



- **PRESENTATION DES ACTIVITES MENEES ENTRE COLLECTIVITES LOCALES ET RADIO**

Les radios présentes à l'atelier ont toutes diffusé par le passé des émissions traitant de la gestion des terres, en partenariat avec leurs communes et d'autres acteurs associatifs ou institutionnels.

Ces actions ont visé des objectifs variés :

- Informer sur les actions en cours sur le territoire
- Sensibiliser
- Mobiliser
- Vulgariser des techniques
- Diffuser des bons comportements et bonnes pratiques
- Faire remonter les besoins de développement

Toutes ont ainsi joué un rôle d'appui des actions de développement, en touchant des publics larges (population locale, communautés rurales) ou ciblés (producteurs maraîchers, éleveurs, agriculteurs).

### **Burkina Faso : commune de Ouahigouya – radio "voix du paysan"**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Eau » de la commune de Ouahigouya, une collaboration avec la radio Voix du Paysan et la troupe de théâtre ARCAN, a été initiée pour mener une campagne de sensibilisation. Le projet « Eau » s'inscrit dans le programme de coopération décentralisée entre les communes de Chambéry (en France) et de Ouahigouya.

La campagne de sensibilisation a mené des activités radiophoniques (tables-rondes et jeux) et des représentations de théâtre-forum dans 12 villages de la commune ; permettant d'aborder les thèmes de la gestion des ouvrages hydrauliques, l'utilisation de l'eau (transport, stockage et consommation) ainsi que les questions d'hygiène qui sont liées à son utilisation (maladies transmises par l'eau).

En amont de la mise en œuvre de la campagne, **une prospection** est réalisée pour identifier les villages où elle se déroulera. Une fois les villages choisis, l'équipe du projet réalise un **plaidoyer** pour obtenir l'adhésion et le soutien de personnes ressources : chefs coutumiers, conseils villageois de développement, producteurs,...

Dans chaque village, l'activité de sensibilisation se déroule ensuite comme suit :

- Les équipes de la radio et de la troupe théâtrale se rendent dans le village choisi avec des techniciens experts sur les questions de l'eau. Après les salutations d'usage, les équipes installent le matériel d'animation.
- Pendant que les techniciens et la troupe s'affairent aux aspects liés à la mise en condition du public, les journalistes de la radio réalisent dans un endroit discret, une table-ronde avec des leaders communautaires locaux.
- Ensuite, l'animateur radio lance le jeu radiophonique qui consiste à administrer des questions à une dizaine de personnes volontaires dans la foule. Leurs réponses sont soumises à un jury composé de techniciens qui délibèrent et complètent les informations. Les participants reçoivent enfin des lots de récompense et d'encouragement.
- A l'issue du jeu, la troupe présente le spectacle de théâtre-forum qui permet d'aborder la thématique sous un autre angle, et donne la parole à la population pour un échange avec les acteurs et les techniciens.
- De retour en studio l'émission est montée et diffusée pendant les tranches de grande écoute.

## **Mali : communes et radios de Youri et Gavinané**

A Youri, la radio rurale émet tous les jours sur un rayon de 80 km qui lui permet ainsi de couvrir les communes limitrophes de Gavinané, Gadiaba, Simbi et Ndiaye Coura. La radio est gérée par un comité de gestion composé de onze personnes, et elle emploie six animateurs. Elle émet de 8h à 15h puis de 18h à 23h. Ses ressources proviennent de dons, des publicités et des revenus de la vente de cartes.

Les deux communes étant proches, la radio de Youri diffuse des émissions en synchronisation avec la radio de Gavinané, sur des sujets traitant de la gestion des ressources naturelles et de la prévention des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Pour cela les activités radiophoniques informent et sensibilisent les agriculteurs et éleveurs sur le respect des zones de cultures et de passage des animaux pendant l'hivernage. A cette fin, la radio diffuse des émissions de débat et causerie, faisant intervenir notamment les experts de la commission foncière. Ces activités d'information et de sensibilisation s'inscrivent dans le processus de concertation et d'intercommunalité des communes de Youri et Gavinané. Elles permettent un dialogue entre éleveurs et agriculteurs.

Les émissions sont préparées en quelques jours durant lesquels les différents intervenants sont approchés et discutent des thèmes à traiter. Elles sont ensuite réalisées et montées, les diffusions sont enfin répétées deux fois par semaine pendant un mois, afin de toucher un large public.

## **Niger : commune de Tajaé - radio "Muryar Tajaé"**

Dans la commune de Tajaé au Niger, une radio communautaire a été installée en 2015, avec le soutien financier du PNUD, dans le cadre de son action en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations. La radio emploie cinq personnes dont deux bénévoles, pour lui permettre d'occuper un temps d'antenne de 4h30 chaque jour. Elle émet sur un rayon de 60 km, dépassant donc largement les limites de la commune. Les programmes sont diffusés dans trois langues : haoussa, tamasheq et français ; ils concernent des thématiques principales de santé, citoyenneté, environnement et actions de développement de manière plus générale.



Avec l'appui financier d'une ONG (COPSE) et en partenariat avec la commune, la radio Muryar de Tajaé a préparé et diffusé une émission sur l'agroécologie. Cette émission a été conçue afin de vulgariser des techniques agroécologiques à destination des producteurs maraîchers. Elle a permis de diffuser des messages sur :

- Des pratiques agricoles innovantes comme l'utilisation du compostage,
- Des techniques de récupération des sols (aménagements permettant de tirer profit de l'orientation de la pente, du sens des écoulements),
- Planches à valeur (multi-semences)
- Des traitements phytosanitaires utilisant les plantes telles qu'oignon, ail et neem.

## Sénégal, commune de Tessékéré-Forage - radio "Ferlo Fm"

La collaboration entre la commune de Tessékéré-Forage et la radio Ferlo Fm a permis la réalisation d'une émission studio visant à mobiliser la population pour l'aménagement des pare-feux.

Dans un contexte local de surexploitation des ressources naturelles entraînant leur dégradation, alors qu'elles sont le support des activités socio-économiques majoritairement orientées vers l'élevage, la commune se mobilise pour informer et sensibiliser sa population sur la gestion des terres afin de viser un développement durable de son territoire.



L'action a ciblé un public composé d'autorités administratives locales, de services techniques, de services déconcentrés et de chefs coutumiers ; mais aussi de la population locale soutenue par les OSC et autres projets et programmes mis en œuvre dans la zone.

Au moyen de la radio, ces acteurs ont été enjoins à lutter contre les feux de brousse afin de protéger les fourrages et garantir la régénération des forêts.

La Radio Ferlo intègre déjà ces thématiques dans sa grille de diffusion avec des programmes tels que « système pastoral » les samedis et « fenêtre sur l'environnement » les dimanches, dans lesquels les émissions de sensibilisation sont diffusées. Ces émissions, enregistrées en studio font appel à un invité maîtrisant le thème et étant reconnu dans ce domaine. En amont, les animateurs font une recherche sur les thèmes abordés en vue de préparer les questions à l'invité et la vulgarisation des messages.

## Tchad, radio Ndjimi dans la commune de Mao

La radio Ndjimi de la commune tchadienne de Mao est une radio communautaire et associative créée en 2005 avec l'appui de l'Agence Internationale de la Francophonie, dans le cadre d'un accord avec l'État. Elle est un véritable outil de communication, d'information et de sensibilisation au service du développement durable du Kanem. Son rayon de couverture de plus de 100 km lui permet de toucher environ 80 000 personnes pendant ses temps d'antenne de 13h à 15h et de 18h à 21h30.

La radio tire ses ressources des prestations de service qu'elle propose, de la cotisation de ses membres, de la contribution de ses partenaires, mais aussi de dons et d'une aide aux médias octroyée par l'État.

Ces ressources restent cependant limitées et la radio fonctionne en grande partie grâce à l'investissement en temps de ses agents. Le directeur de la radio reconnaît la nécessité de travailler à développer plus amplement les partenariats pour alimenter son fonctionnement et la réalisation d'émissions.

En collaboration avec l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte, la radio Ndjimi a réalisé un grand reportage visant à informer les communautés sur les activités de l'agence et à les sensibiliser sur la lutte contre l'ensablement.

La réalisation du reportage s'est déroulée lors d'une mission de 4 jours comprenant la visite de sites accueillant les actions de l'ANGMV : pépinières, haies vives et aires reboisées ; et des interviews avec les associations bénéficiaires (jeunes, hommes et femmes).

### Les enseignements tirés de ces illustrations

Au travers de ces cinq présentations, des enseignements ont pu être tirés, sur l'organisation d'activités de sensibilisation à la gestion durable des terres et de collaboration multi-acteurs autour de ces activités.

Facteurs de réussite	<u>L'origine de la mise en place des radios dans chaque commune :</u>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Radio associative créée par les populations</li><li>• Radio créée par la république du Tchad et l'Organisation Internationale de la Francophonie</li><li>• Radio financée par le PNUD</li><li>• Radio créée par une fédération paysanne et donc très spécialisée</li><li>• Ancienneté de la radio</li></ul>
	<u>La collaboration multi-acteurs :</u>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Répartition des tâches au sein d'un partenariat entre radios, ONG et autres acteurs (ANGMV)</li><li>• Consolidations des relations entre radio et CL</li><li>• Partenariats entre plusieurs radios</li><li>• Soutien des autorités et du gouvernement aux activités de la radio</li><li>• Partenariat ONG – radio – CL</li><li>• Participation des leaders communautaires dans l'organisation d'une activité radiophonique</li></ul>
	<u>Relation avec les auditeurs :</u>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Diffusion de messages et thématiques en lien avec les préoccupations des populations ciblées</li><li>• Les émissions interactives occasionnent une forte participation des populations par téléphone</li><li>• Utilisation des langues locales</li><li>• Rayon de couverture / large audience / au-delà des limites communales</li><li>• Bonne collaboration avec les bénéficiaires, confiance des populations</li><li>• Parole de paysan à paysan</li><li>• Jeux : engouement de la population qui s'écoute, émulation entre les villages</li><li>• Création de clubs d'écoute</li><li>• Participation des leaders communautaires, des comités villageois de développement, des responsables d'organisations paysannes</li></ul>

	<p><u>Autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions périodiques (hebdomadaires)</li> <li>• Polyvalence du personnel de la radio</li> <li>• Promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement</li> <li>• Spots radio : 1 seul message simple, répété et diffusé auprès d'un large public</li> <li>• La radio peut participer à la redevabilité des autorités locales (diffusion des sessions de conseil)</li> <li>• Complémentarité et synergie entre plusieurs activités de sensibilisation : théâtre forum – radio</li> <li>• Valeur ajoutée de l'animateur sur des sujets techniques : vulgarisation des messages</li> </ul>
<p><b>Limites</b></p>	<p><u>Moyens :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Certaines radios ont des moyens matériels et financiers trop faibles</li> <li>• Lors de la réalisation d'une prestation, les partenaires ne prennent pas toujours en charge l'ensemble des moyens logistiques nécessaires à la réalisation</li> <li>• La radio ne peut pas toujours émettre toute la journée</li> </ul> <p><u>Absence de partenariat :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de contrat avec la GMV / pas de partenariat formel</li> <li>• Demande de couverture spontanée / manque de préparation amont</li> <li>• Utilisation de la radio comme prestataire et pas comme partenaire</li> </ul> <p><u>Aborder des sujets techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver des experts techniques</li> <li>• Difficulté pour vulgariser la parole des experts (terminologie scientifique)</li> <li>• Difficulté pour réunir et tenir des émissions entre experts et autorités</li> </ul> <p><u>Pour les radios non spécialisées, il serait nécessaire de diffuser plus d'informations sur la GDT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de diffusion insuffisante</li> <li>• Périodicité diffusion : il faudrait une programmation plus complète et fréquente sur GDT</li> </ul> <p><u>Autres :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Zone de diffusion trop faible</li> <li>• Jeune expérience de la radio</li> <li>• Manque d'électricité / toute la population n'écoute pas la radio</li> </ul>
<p><b>Écueils à éviter</b></p>	<p><u>Pour assurer la réussite d'une action de sensibilisation, plusieurs écueils sont à éviter :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer l'action en amont avec la radio : ne pas la considérer comme un prestataire que l'on sollicite à la dernière minute</li> <li>• Faire attention aux espaces publics choisis et aux thèmes traités pour éviter les considérations politiques et sociocommunautaires</li> </ul>

Des cinq présentations, et des discussions qui ont suivi, sont ressortis des pré-requis et recommandations à prendre en compte pour la bonne réalisation d'actions en collaboration avec les radios.

#### Se préparer sur les thématiques :

- Préparation des thèmes et des questionnaires
- Accord de l'invité par thème
- Informer et donner quelques notions de GDT aux animateurs
- Travailler en amont avec les experts techniques pour baliser les messages et les vulgariser

#### Préparer la diffusion en amont :

- Détermination de la période adéquate pour chaque thème
- Annoncer l'émission, le thème et l'invité avant la date de l'émission
- Accentuer l'aspect communication pour une forte mobilisation, dans les marchés, les rencontres
- Programmation tenant compte des spécificités des villages (présence de marché, horaires de grande mobilisation des populations, etc.)
- Inscrire les actions de GDT dans le programme de la radio de manière à ce que les reportages, les émissions, etc. soient diffusés plus fréquemment

#### Prévoir des moyens et de la logistique :

- Préparation du studio, de la salle d'attente, du matériel d'enregistrement et du technicien
- Évaluer et couvrir les moyens nécessaires à la réalisation d'activités telles les reportages sur le terrain
- Archiver les activités réalisées par des images

#### S'appuyer sur des partenariats formalisés avec la radio :

- Partenariats à monter entre collectivité, radio et organisation de la société civile
- Les rôles de chacun sont à préciser pour identifier les capacités qui devront être renforcées, en vue de collaborations fortes autour de la mise en œuvre de projets de GDT

En perspectives, la discussion a porté sur le lien qui pourrait être établi entre radios et nouvelles technologies. Au Sénégal, par exemple, il existe quelques radios communales qui émettent sur le web, mais celles-ci sont généralement à proximité de communes urbaines. Il est vrai que des difficultés techniques subsistent, notamment l'absence d'électricité. Cependant, aujourd'hui, dans les zones où la téléphonie mobile est accessible, internet l'est également. Aussi, des médias tels que les réseaux sociaux peuvent être des relais pour les radios communautaires. C'est une des pistes qui permet de répondre en partie à une autre question posée, portant sur le rôle que les radios pourraient jouer pour valoriser des initiatives locales vers les niveaux nationaux et internationaux.

#### • PROPOSITIONS D'ACTIVITES POUR CHAQUE AXE STRATEGIQUE

Avant de définir les axes stratégiques, les participants ont tenu à insister de nouveau sur l'importance des radios communautaires dans la valorisation des projets de GDT. Ils ont mis en avant l'aspect essentiel de sensibiliser les collectivités locales sur les rôles et impacts des radios sur un territoire, ceci afin que les actions de valorisation, communication, information soient intégrées au plus tôt et prennent une vraie place dans les programmes d'actions des CL.

Les participants ont également soulevé le fait que le module de form'action prévoit uniquement le renforcement des capacités des collectivités locales. Ils estiment pourtant que l'initiation d'un protocole de collaboration entre CL et radio communautaire passe également par le renforcement des capacités de ces dernières. Cela doit être pris en compte tout au long de l'accompagnement de la collaboration entre CL et radios. La collaboration doit être facilitée par les éléments suivants :

- les communes rendent accessibles leur plan de développement communale pour échange d'information
- la programmation de la collaboration avec les radios est inscrite dans le plan d'action des CL
- une ligne budgétaire spécifique dédiée aux activités menées avec les radios soutient la cohérence de ces activités sur le long terme.

Cinq axes stratégiques ont ensuite été proposés et validés par le groupe, et les représentants des radios et de la société civile se sont attelés dans le deuxième temps à les décliner en activités de communications concrètes.

Axe stratégique	Activités possibles
Sensibiliser aux enjeux de la gestion durable des terres	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conférence d'information entre CL et radio (appropriation du sujet) et « couverture à chaud »</li> <li>• Émission : magazine, microprogramme</li> <li>• Théâtre-forum</li> <li>• Chansons de sensibilisation</li> <li>• Spot</li> </ul>
Approfondir les connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Table ronde, émission débat avec expert</li> <li>• Émission interactive (participation des auditeurs)</li> <li>• Jeux public et jeux radiophoniques</li> <li>• Micro programme thématique, reportage, témoignage/portrait (avec enjeu thématique)</li> </ul>
Diffuser de l'information	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Flash info, Bulletin météo</li> <li>• Micro programme</li> <li>• Synchronisation de la diffusion de l'information entre radios / échange d'émissions</li> <li>• Émission de conseils pratiques</li> <li>• Système d'Information sur les Marchés (SIM), communiqué, reportage</li> <li>• Spot préalable pour annoncer les émissions</li> </ul>
Vulgariser des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reportage, couverture médiatique sur le terrain (champ école, enregistrement de formation, ..)</li> <li>• Partage de savoir-faire traditionnel</li> <li>• Témoignage, parole de paysan à paysan</li> <li>• Grand reportage couvrant une campagne culturelle annuelle</li> <li>• Complémentarité avec version papier des supports de vulgarisation</li> </ul>
Faire remonter des informations	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Émissions interactives</li> <li>• Espace d'interpellation communautaire : permet à la CL de faire le bilan d'une activité, espace de redevabilité.</li> <li>• Micro-trottoir</li> </ul>



Pour ces différents axes, les représentants des radios et de la société civile regroupés par pays, ont ensuite proposé des activités concrètes sur la base de leurs expériences.

### Sensibiliser aux enjeux de la gestion durable des terres

L'affluence des bénéficiaires est la clef de la réussite des actions de sensibilisation. L'organisation d'actions radiophoniques au sein des villages permet de mobiliser la population en grand nombre.

	Burkina Faso	Mali	Tchad	Sénégal	Sénégal
<b>Activité proposée</b>	Sensibilisation par le chant, ou la musique	Théâtre forum	Spot d'information	Conférence d'information entre CL et Radio + couverture "à chaud"	Micro programme/bandes annonces
<b>Description</b>	Identifier un artiste ou groupe pour élaborer une chanson sur un message précis en lien avec la GDT. La chanson sera ensuite diffusée en radio.	Élaboration des TDR sur les enjeux de la GDT. Identification de la troupe. Élaboration de la pièce par la troupe. Mise en scène. Réalisation de la pièce et enregistrement radiophonique.	Définir deux ou trois messages essentiels en ce qui concerne la GDT, en collaboration avec l'ANGMV. Enregistrement du SPOT validé par l'agence.	Rencontre d'échanges intégrant tous les acteurs et les membres de la communauté	Message court et clair enregistré en vue de sensibiliser sur une situation donnée à même de toucher la majeure partie de la communauté
<b>Mode de production</b>	La chanson est produite en studio puis diffusée	Enregistrement	Enregistré	Directe/enregistrée	Enregistré
<b>Public cible</b>	L'ensemble de la population du territoire	Agriculteurs, éleveurs	Population de villages ciblés ou identifiés	Autorités locales (élus, chefs de village, chefs religieux, présidents OP) populations, ASC, OCB, GPF, et services concernés	Grand public
<b>Langue</b>	Langues locales	Langues locales et français	Langues locales	Les 2 Langues locales les plus parlées	La plus parlée
<b>Délai de mise en place</b>	Deux mois	2 semaines	2 mois Diffusion de 2 spots par langue chaque semaine pendant 12 semaines	2 mois	Diffusion 3 fois par jour
<b>Estimation budget (ordre de grandeur)</b>	700 000 FCFA Production artistique Puis diffusion gratuite	2 500 000 F CFA	390 000 FCFA Réalisation des 2 spots : 100 000 FCFA, Montage en studio : 50 000 FCFA, Diffusion : 5 000/Spot	750 000 FCFA Organisation conférence (200 participants) Restauration, location bâches et chaises, sonorisation, déplacement des animateurs	5 000 FCFA par passage
<b>Facteurs de réussite</b>	Adhésion du public	Disponibilité de la collectivité. Disponibilité du financement. Adhésion de la population. Adoption de bonnes pratiques de GDT.	Confiance de la population locale à la radio, présence du chef d'antenne de l'ANGMV	Information préalable, lieu accessible, langue utilisée, période, timing, intégration de toutes les couches de la communauté, dépolitisation des messages	Message bref, simple et clair dans la langue la plus parlée
<b>Contraintes</b>	Disponibilité d'un artiste Coût de production élevé. Conjoncture locale	En général, les communes n'ont pas de ligne budgétaire pour la communication dans leurs PDC.	Manque de moyens financiers, l'indisponibilité des responsables	Manque de budget, manque de communication sur l'événement, le quitus des autorités locales	La tenue d'autres événements



## Approfondir les connaissances

Ce type d'activité nécessite un accompagnement d'experts ou de techniciens. Les programmes diffusés ne doivent pas pour autant être forcément longs, des microprogrammes thématiques peuvent permettre de cerner une question précise en quelques minutes. Les événements internationaux comme les COP sont des sujets qui peuvent être couverts dans le cadre de cet axe.

	Burkina Faso	Burkina Faso	Mali	Mali	Mali
<b>Activité proposée</b>	<b>Jeux radiophoniques</b>	<b>Jeux public</b>	<b>Table ronde, débat avec un expert</b>	<b>Magazine</b>	<b>Témoignage portrait</b>
Description	Le jeu radiophonique consiste à administrer un questionnaire sur un sujet lié à la GDT, les participants répondent par téléphone et sont récompensés.	L'équipe radio se rend sur le terrain et administre un questionnaire sur un sujet lié à la GDT en public, à la suite de la prestation d'une troupe théâtrale, ou d'une activité d'animation. Le jeu se déroule en présence d'un jury qui distribue des prix.	Invitation des parties prenantes. Annonce en amont de l'émission.	Disponibilité des personnes ressources, réalisation et diffusion du magazine.	Prise de rendez-vous avec un expert de la GDT, préparation d'un questionnaire ciblé, réalisation du magazine.
Mode de production	Diffusion en direct	Enregistrée puis diffusée	Direct	Enregistrement	Enregistrement
Public cible	Les producteurs et les populations locales	La population locale	Agriculteurs, éleveurs, décideurs		
Langue	Langues locales	Langues locales	Langues locales et français		
Délai de mise en place	Un mois	un mois	Date de la réalisation de la table ronde, dates des rediffusions de l'émission	Entre 2 jours et 1 semaine	
Estimation budget	250 000 FCFA	500 000 FCFA	300 000 F CFA	250 000 F CFA	
Facteur de réussite	Engouement et émulation du public, esprit de compétition	Engouement et émulation du public, esprit de compétition	Disponibilité des parties prenantes	Compréhension et appropriation du message, changement de comportements, adoption des bonnes pratiques de GDT	
Contrainte	Coût élevé dû aux récompenses : nécessité de trouver des sponsors et financements	Coût élevé dû aux récompenses : nécessité de trouver des sponsors et financements Choix de la période	Manque de ressources financières		

## Diffusion de l'information

Le format privilégié pour la diffusion d'information est le communiqué ou le bulletin. L'activité, menée en partenariat avec des organisations telles que les services météorologiques ou Agrhymet, permet de diffuser de l'information en temps réel sur la météo, les prix des marchés...

Les radios réalisent également des reportages périodiques, sur l'augmentation des prix lors des périodes de fêtes, ou des émissions de conseils pratiques.

Les formats plutôt courts et diffusés plusieurs fois dans la journée ou la semaine, permettent la large diffusion de messages clairs et ciblés. Il est enfin utile de définir une tranche horaire spécifique et régulière pour ce genre de format, pour créer un effet de "rendez-vous radiophonique".

	Niger	Niger	Tchad
<b>Activité proposée</b>	Système d'Information sur les Marchés (SIM)	Microprogramme de conseils pratiques	Reportage / couverture projet
<b>Description</b>	C'est un système qui détermine les prix des céréales et du bétail sur le marché et les diffusent à travers les médias dont la radio.	C'est une émission de 2 à 5 minutes qui va traiter d'un message précis.	Informers la population sur les réalisations en lien avec la GDT d'une organisation : préparation, interview des membres de la communauté et des experts, montage
<b>Mode de production</b>	Enregistré	Enregistré	Enregistré et direct
<b>Public cible</b>	La population en général et en particulier les paysans	Public ciblé en fonction des messages	grand public
<b>Langue</b>	Langues locales et français	Langues locales et français	Langues locales
<b>Délai de mise en place</b>	Préparation : 1 semaine Enregistrement : 1 journée Diffusion : après chaque journal de 13h et 20h	Une journée de préparation et diffusé deux fois par jour et durant toute la semaine.	2 semaines
<b>Estimation budget</b>	Gratuit	Cela dépend des partenaires et des prestataires.	
<b>Facteur de réussite</b>	La collaboration des commerçants	La bonne collaboration entre partenaires	Confiance de la population locale en la radio, présence du chef d'antenne de l'ANGMV
<b>Contrainte</b>	Le refus de collaboration des commerçants	L'absence de collaboration	

## Vulgarisation des bonnes pratiques

En ce qui concerne la vulgarisation de bonnes pratiques, les radios travailleront sur des formats d'émissions plus longs, qui peuvent s'inscrire dans des programmes déroulés pendant plusieurs mois.

La réalisation de ces différentes émissions, se fera en collaboration avec des techniciens et pourra donner la parole aux acteurs de terrain (paysans).

	Niger	Tchad	Tchad	Sénégal	Sénégal
<b>Activité proposée</b>	Relais radio des Maisons des paysans	Campagne annuelle	Partage Bluetooth	Reportage terrain en vue de la vulgarisation des pratiques de GDT	Parole d'acteurs / praticiens
<b>Description</b>	C'est une collaboration entre radios et les maisons des paysans, qui donnent aux paysans la possibilité d'acheter des semences, de s'informer sur les bonnes pratiques ou toutes autres informations utiles.	Programme radiophonique de formation de l'auditoire sur une campagne de production d'une spéculacion. Vulgarisation des pratiques, reportages sur l'avancement du cycle cultural, magazines	Monter des émissions et les disponibiliser en version électronique partageable via le Bluetooth d'un téléphone à l'autre.	La couverture médiatique d'un événement important (ouverture d'un pare-feu, reboisement des berges, installation d'une unité pastorale, cotisation	Inviter un expert ou un technicien, des bénéficiaires
<b>Mode de production</b>	Direct et enregistré	Direct et enregistré	Enregistré	Direct/ enregistrée	Direct
<b>Public cible</b>	Les paysans et les animateurs de radio	Producteurs agricoles, services techniques	Producteurs agricoles, services techniques	Grand public	Grand public
<b>Langue</b>	Langues locales et français	Langues locales	Langues locales	Langue locale la plus parlée	Langue locale la plus parlée
<b>Délai de mise en place</b>	Deux jours de préparation et diffusé deux fois par semaine	24 mois	6 mois	Mensuel	Hebdomadaire
<b>Estimation budget</b>	Il est difficile de prévoir une estimation ; toutefois une ligne budgétaire devrait être prévue à cet effet car la radio demandera sans doute à être rémunérée.	60 000 000 FCFA (équipement de la radio, mobilisation des experts, réalisation, montage, etc.)		150 000 FCFA	25 000 FCFA Prise en charge de l'invité
<b>Facteur de réussite</b>	la bonne collaboration entres les paysans et la radio	Adhésion	Accessibilité de Bluetooth, faible coût	Information au préalable, témoignages, partages, mobilisation,	Expertise avéré l'invité, disponibilité des acteurs, temps d'antenne, pédagogie, aisance dans l'expression
<b>Contrainte</b>	Le refus de collaboration entre les paysans et la radio	Coût élevé		Manque de prise en charge financière	Manque d'expertise

## Faire remonter la voix des populations

La clef de ces émissions est leur interactivité et la place qu'elles accordent à la parole des populations locales. Lors de la déclinaison de cet axe en activités, il est clairement ressorti des différences de format selon les pays. Certains préféreront les espaces d'interpellation communautaires souvent organisés par les CL en collaboration avec les OSC, d'autres produiront des micros-trottoirs aux formats plus ou moins long...

	Burkina Faso	Niger
<b>Activité proposée</b>	<b>Émission interactive</b>	<b>Micro trottoir</b>
Description	La radio réalise une émission en direct sur la GDT en présence d'un expert sur le sujet traité. Les auditeurs sont invités à intervenir en direct par téléphone.	C'est une pratique qui consiste à enregistrer sur le vif la parole des passants ; cela nécessite la définition du sujet ou des questions à traiter, et choisir le lieu de l'enregistrement.
Mode de production	Direct	Enregistré
Public cible	la population locale	Public ciblé en fonction des messages
Langue	langues locales	Langues locales et français
Délai de mise en place	un mois	Un jour de préparation et de diffusion pour 2 fois par jour durant toute la semaine.
Estimation budget	125 000 FCFA	Il est difficile de prévoir une estimation ; toutefois une ligne budgétaire devrait être prévue à cet effet car la radio demandera sans doute à être rémunérée.
Facteur de réussite	Engouement et émulation du public, esprit de contribution.	La disponibilité des personnes à interviewer
Contrainte	Absence de sponsor Disponibilité d'un expert	L'absence de personnes à interviewer

- **FEUILLES DE ROUTE SUR LES ACTIVITES DANS CHAQUE PAYS**

La dernière demi-journée des travaux du groupe, initiée pour certains, poursuit pour d'autres, la collaboration entre communes et radios autour de la valorisation de projets de gestion des terres.

Avec l'appui de la société civile, les secrétaires généraux des 5 communes et leurs représentants de radio ont élaboré les premières bases de la feuille de route d'une activité d'information ou de sensibilisation sur la GDT, en s'appuyant sur les éléments produits le matin même. Ce travail n'est que le début d'une dynamique plus globale, mais permet d'en poser les premiers jalons.

### La "Voix du paysan" au Burkina Faso

La radio Voix du paysan et la commune de Ouahigouya projettent de réaliser et diffuser un magazine portant sur l'utilisation raisonnée des ressources en eau. Dans la commune, l'eau retenue dans les barrages est menacée chaque année, par l'exploitation abusive qu'en font les différents usagers (maraîchers, orpailleurs, entrepreneurs, éleveurs,...). La commune souhaite donc redoubler d'efforts pour amener ces utilisateurs à adopter une gestion rationnelle des berges et des barrages.

Le magazine donnera la parole aux services techniques mais également aux usagers des barrages. Une première phase d'identification des personnes ressources sera menée afin de collecter les informations à diffuser. La radio procédera ensuite à l'enregistrement et à la diffusion du magazine.

S'adressant en premier lieu aux usagers des barrages, le magazine permettra aussi de toucher plus largement la population communale : il sera donc diffusé en langue locale. Des bandes annonces avertiront de la diffusion et des rediffusions (au moins 4) du magazine.

La réalisation de cette activité s'inscrira dans un partenariat formalisé entre commune, radio et organisation de la société civile ; il sera nécessaire de préciser plus amplement les rôles et tâches de chaque acteur dans une feuille de route plus détaillée.

## **La radio "Djimi" au Tchad**

La commune de Mao, au Tchad, a fait de la lutte contre la désertification l'une des priorités de son plan de développement local. Plus spécifiquement, la commune cherche à lutter contre le déboisement et l'ensablement des *ouadis*. Convaincues de la nécessité et de l'importance de l'éducation environnementale de la population, la commune et la radio Djimi proposent une campagne de sensibilisation à travers le théâtre radiophonique. Diffusée en langue locale (le kanembou), cette action permettra d'associer la participation communautaire à la recherche et à la mise en œuvre de solutions.

La campagne prévoit une série de 5 épisodes traitant chacun d'un sujet spécifique en matière de gestion durable des terres et de lutte contre la désertification. Un atelier de travail en amont faisant intervenir un expert, la commune et la radio, permettra de cadrer plus précisément les sujets et les moyens de les aborder. Une fois réalisés, les épisodes (d'une durée de 5 à 10 minutes) seront diffusés chaque semaine, puis suivi d'un temps de débat. La population du Kanem pourra réagir sur les messages clefs, en direct par téléphone. L'expert clôturera chaque temps de cette campagne en synthétisant les sujets abordés et en fournissant des recommandations.

La campagne permettra de sensibiliser l'ensemble de la population afin de réduire son empreinte sur le déboisement et tout autre comportement contribuant à la dégradation des terres. Elle ciblera plus spécifiquement les agriculteurs, les éleveurs et les commerçants de bois de chauffe.

Pour mener cette campagne à bien, la commune joindra ses forces à celles de la radio et d'une ONG. Une première définition des rôles permet de comprendre l'articulation entre les compétences des trois acteurs :

- La **Commune de Mao** sera chargée d'organiser l'atelier pour l'identification des sujets clefs de la campagne, elle s'attèlera également à négocier des partenariats avec d'autres radios.
- L'**ONG** de son côté devra mobiliser des ressources complémentaires, identifier un expert, rédiger le scénario des épisodes et définir leur mise en scène.
- Enfin la **radio Djimi** se chargera de produire et enregistrer les épisodes, et réaliser les émissions de débats qui les suivent. Elle diffusera ensuite la campagne sur ses ondes et via le Bluetooth.

Le groupe a également pu définir les activités à mener en vue de la réalisation de la campagne de sensibilisation par le théâtre radiophonique :

- Élaboration des TDR
- Prise de contact
- Choix du spécialiste/expert
- Préparation de l'atelier
- Réalisation de l'atelier
- Choix de la troupe théâtrale
- Préparation des scénarii
- Enregistrement des épisodes
- Préparation des émissions
- Réalisation des émissions : diffusion des épisodes suivis des débats
- Partage des émissions par Bluetooth

Ces éléments seront à traduire en un plan d'action et un chronogramme.

### **La radio de "Youri" au Mali**

La commune de Gavinané collabore régulièrement avec la radio de la commune voisine de Youri, les deux collectivités étant par ailleurs en intercommunalité. Gavinané et Youri sont situées dans une zone agropastorale dont les pâturages souffrent de l'extension des surfaces de culture, et des épisodes de sécheresse. Ces déséquilibres environnementaux entraînent malheureusement des conflits entre éleveurs et agriculteurs autour des ressources.

Afin de prévenir et gérer ces conflits, la commune propose de réaliser une table-ronde qui sera diffusée par la radio sur les zones de Youri et Gavinané. Animée et modérée par un journaliste, cette table ronde donnera la parole à différents types d'acteurs : experts, services techniques déconcentrés, représentants de la collectivité. Elle fera intervenir également des porte-paroles des agriculteurs et éleveurs au centre même des conflits.

La diffusion de cette émission, en langues locales (Soninké et Peulh), visera à informer et sensibiliser les agriculteurs et éleveurs en montrant qu'une cohabitation pacifique est possible, et qu'elle peut être profitable à chacun. L'émission sera prévue pour être diffusée de juin à septembre 2017, au moment des travaux champêtres, période durant laquelle il y a la plus de conflits.

Afin de réaliser et diffuser cette table-ronde, la commune de Gavinané passera un contrat avec les radios de Gavinané et Youri, ainsi qu'avec le GCOZA, plateforme de la société civile représentant le ReSaD au Mali.

- La **commune** aura la responsabilité d'élaborer les termes de référence de l'activité et de passer le contrat avec la radio.
- De son côté, la **radio** identifiera les personnes ressources, collectera et traitera les données nécessaires à la réalisation de la table-ronde. Elle réalisera et diffusera l'émission au regard des TDR.
- Enfin, le rôle d'appui de l'**ONG** se matérialisera par l'accompagnement de la commune dans l'élaboration des TDR et la mise à disposition des moyens financiers pour la réalisation de la table-ronde.

## Les radios "Ferlo" et "Pinal" au Sénégal

Au Sénégal, la commune de Tessékéré-Forage est située dans une zone sylvo-pastorale, de transhumance du bétail. L'aridité du climat et le réseau hydraulique peu développé confrontent la commune à des enjeux pour la gestion des ressources naturelles (gestion des parcours de bétails et lutte contre les feux de brousse). C'est dans ce contexte que la commune souhaite programmer une table ronde multi-acteurs, pour sensibiliser les communautés sur les enjeux de la gestion des ressources pastorales, dans une optique d'initier ou renforcer les initiatives de gestion participative.

S'adressant plus particulièrement aux éleveurs, la table-ronde sera enregistrée en direct puis rediffusée deux fois par semaine dans les langues locales (Pulaar et Wolof). En zone pastorale, l'organisation de la conférence se présentera comme une opportunité de regroupement d'acteurs très dispersés.

La mairie de Tessékéré, les radios de la zone (Ferlo et Pinal) et l'ONG Enda Énergie collaboreront pour la réalisation de cette activité de sensibilisation. Une première ébauche de feuille de route pose déjà les bases de leur future collaboration.

Activités	Responsables	Timing
Gestion fiduciaire	Enda Énergie	Mi-octobre
Identification des intervenants et des thèmes	Enda Énergie Radios Ferlo et Pinal Commune	Mi-octobre
Invitations et TDR	Enda Énergie	Fin octobre
Passage des bandes annonces sur les deux radios	Radios	Début octobre Fin novembre
Préparation logistique	Radios Enda Énergie Commune	Une semaine avant
Préparation et réalisation de la table-ronde	Radios	Une semaine avant

## "Radio Tajaé" au Niger

Consciente des menaces causées par les changements climatiques, la pression démographique et la morosité économique sur son territoire, la commune rurale de Tajaé souhaite renforcer son action pour contrer la dégradation inquiétante des ressources naturelles. Aussi, elle propose de réaliser une conférence radiophonique, pour informer et sensibiliser la population contre la coupe abusive d'arbres. Une conférence publique sera donc enregistrée, puis couverte « à chaud » auprès de la population. En parallèle, des émissions pourront être réalisées, mais leur format reste à définir.

Pour la réalisation de cette activité, la collaboration entre commune, ONG et radio s'articulera comme suit :

- **La collectivité locale** mobilisera la population et les exploitants en bois, pour qu'ils assistent à la conférence d'information.
- **L'ONG** sera chargée de suivre la bonne réalisation de cette activité et de mobiliser les experts qui interviendront lors de la conférence.
- Quand à **la radio Tajaé**, elle assurera la couverture et la diffusion de la conférence.

## Perspectives et évaluation

Ces travaux ont donné lieu à des premières ébauches d'actions d'information et de sensibilisation qui seront menées en collaboration entre communes et radios avec l'accompagnement de leurs partenaires de la société civile. Toutes ces actions contribueront à promouvoir ou améliorer, les pratiques et comportement en faveur de la gestion durable des terres.

Les premières feuilles de route présentées devront être à nouveau travaillées et complétées en faisant ressortir :

- La pertinence de l'action proposée au regard du contexte communal ;
- L'articulation entre l'activité en cours et les autres actions menées par la commune dans le cadre de son PDC : l'activité radio permet-elle de renforcer la mise en œuvre d'un projet communal de GDT ? S'intègre-t-elle dans une stratégie de communication plus large ?
- Les différentes étapes pour la réalisation de l'activité ainsi que leur planification ;
- La répartition des rôles des trois parties prenantes à chacune de ces étapes.

Enfin, les feuilles de route devront être accompagnées d'un budget détaillant tout les coûts nécessaires à la réalisation de l'action (moyens humains, matériels et logistiques). Le projet FLEUVE, contribuera à financer ces activités dans les 5 pays. En fonction des budgets prévisionnels montés pour chaque activité, les communes pourront être amenées à chercher et mobiliser d'autres sources de financement.



Dans chacune des communes, la réalisation de cette activité montrera la voie pour une synergie d'action entre les trois types d'acteurs, en vue de lutter contre la désertification et la dégradation des terres. Cela s'apparentera pleinement, pour les collectivités locales, à un temps de formation dans l'action. Les enregistrements des émissions de radio produites pourront d'ailleurs être intégrés aux éléments du module de formation, en illustration de l'axe sensibilisation et diffusion de l'information.

Lors de ces travaux de groupe pour la définition des activités radios et l'élaboration des feuilles de route, les participants se sont aussi questionnés sur les moyens d'évaluer ces activités.

Ils proposent pour cela de mesurer certains indicateurs tels que :

- L'audience (nombre d'auditeurs touchés),
- Le nombre de diffusions et rediffusions des émissions,
- L'interactivité avec les auditeurs (nombre d'appels reçu par la radio, pendant ou suite à l'émission),
- Le nombre de participants aux actions ouvertes au public (conférence).

Par ailleurs, les participants ont intégré aux critères d'évaluation, la liste des personnes ressources approchées, et la quantité ainsi que la qualité des thèmes liés à la GDT, traités lors des émissions. Enfin, chacune des actions sera documentée par des rapports d'activité intégrant les copies des enregistrements des émissions, sur support CD.

Pour aller plus loin, les communes pourront réfléchir à des indicateurs évaluant l'impact des émissions de sensibilisation sur le terrain comme : l'amélioration des pratiques, la baisse de la dégradation des ressources naturelles...

## Table ronde de clôture

A l'issue des restitutions des travaux de groupes, une table ronde a donné la parole aux représentants de quatre organisations qui ont accompagné le projet FLEUVE dans la construction du module.

- M. Roch Pananditigri, IGMVSS
- Mme. Ana-Maria Oliveira, CIEDEL
- M. Athanase Kabore, Radio Rurales Internationales
- M. Ousséni Ouedraogo, Inades-Formation



Les quatre organisations ont été interrogées sur les enseignements majeurs qu'elles tirent des travaux de l'atelier et sur les perspectives à venir.

*L'Initiative pour la Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel, un programme panafricain mis en œuvre au niveau local, et dans lequel s'intègre le module de form'action.*

L'Initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel a connu une grande évolution dans sa définition et sa vision depuis le début des années 2000 où il était question de bâtir une coulée verte s'étendant sur 7 600 km de la Mauritanie à Djibouti, pour contrer l'avancée du désert.

Aujourd'hui, l'initiative se veut porteuse d'une multitude de projets axés sur la gestion durable des terres, permettant d'assurer le développement socio-économique des communautés locales. Sa vision s'étend jusqu'en 2063 où *les vastes terres arides seront transformées en pôles ruraux de production et de développement durable, parfaitement intégrés aux tissus économiques nationaux.*

Au Burkina Faso, un plan d'action a été défini pour quatre régions prioritaires (Centre Nord, Sahel, Plateau Central, Est). Visant entre autres l'amélioration de la résilience des systèmes humains et naturels face au changement climatique, le plan d'action prend les communes comme porte d'entrée pour toute intervention et réserve une place essentielle à la collaboration multi-acteurs. Le module de form'action, qui permettra de renforcer les capacités des communes s'intègre donc pleinement dans la stratégie de l'IGMVSS au Burkina Faso. Son représentant a tenu à souligner quelques enseignements, tirés des travaux de l'atelier :

- Le module proposera une formation suivant une approche très pratique.
- Les outils proposés sont pertinents et s'intègrent bien dans cette approche.
- La construction du module et par la suite la formation, favorisent la collaboration multi-acteurs, intégrant les acteurs du terrain.
- La collaboration avec les radios rurales permettra de renforcer les actions liées à l'IGMVSS.

C'est donc en toute logique que le représentant de l'IGMVSS a affirmé son souhait de poursuivre l'implication de la coordination nationale de l'initiative dans la phase de test puis de validation du module, en s'appuyant sur un partenariat renforcé avec le SPONG au Burkina Faso.

Pour conclure, M. Pananditigri souligne les défis que l'IGMVSS doit encore relever dans sa mise en œuvre : l'initiative est responsable de la capitalisation des actions menées sur le terrain, si elle a déjà fait un état des lieux des partenaires, la capitalisation reste un défi important. Le programme de renforcement des capacités de l'IGMVSS permettra d'outiller les acteurs sur cette question.

#### *Radio rurales internationales, paroles d'un expert dans l'accompagnement des radios locales et rurales.*

La parole a ensuite été donnée à M. Athanase Kabore, un ancien du ReSaD, puisqu'il a porté le réseau à ses débuts au sein du SPONG. Aujourd'hui coordinateur national de l'ONG Radio Rurales Internationales, il nous a accompagné lors de cet atelier régional, apportant son expertise aux travaux de groupe sur les radios.

La mission de RRI est de renforcer les capacités des radios locales et rurales afin d'affirmer leur rôle essentiel d'organismes d'appui au développement étant en mesure d'amener le changement au niveau individuel et collectif. Travaillant en partenariat avec 642 radios de 8 pays, RRI mène des actions de formation, de partage des connaissances et produit également des émissions.

Pour RRI, les radios sont un outil d'accompagnement des collectivités locales, les émissions sont formulées pour répondre aux besoins locaux et elles n'hésitent pas à favoriser l'expression des communautés. M. Kabore a donc salué la pertinence d'intégrer des représentants de radio à l'atelier, afin d'initier ou consolider leur collaboration avec les collectivités locales et les organisations de la société civile. Il s'engage à continuer à répondre aux sollicitations du projet FLEUVE ; aussi, les réseaux de la société civile ne manqueront pas de faire appel à l'expertise de RRI lors du montage et de la mise en œuvre des activités menées avec les radios locales.

#### *Inades-Formation, spécialiste du renforcement du monde rural*

Fondé en 1962, Inades-Formation est un réseau associatif bâti sur la vision d'un monde rural prospère et influent. Des premiers cours par correspondances aux paysans, Inades-formation a progressivement élargi ses thématiques d'intervention à l'appui aux processus de gouvernance locale, à l'accompagnement des initiatives de gestion communautaire et durable des ressources naturelles tout en poursuivant la promotion des agricultures familiales.

Inades-formation matérialise son accompagnement en dispensant des formations techniques et en diffusant des ressources pratiques. En partenariat avec le CPP, Inades-formation a dispensé une formation sur la formulation de projets de GDT auprès des CL.

Membre actif du SPONG, Inades-formation fait part de son engagement à participer à la finalisation du module puis à sa mise en œuvre, au sein d'une équipe de formation.

*Le Centre International d'Études pour le Développement Local (CIEDEL), partenaire du projet FLEUVE pour la construction du module*

Le CIEDEL propose d'une part des cursus de formation à destination des professionnels du développement local ; et d'autre part une expertise sur les questions de développement local, de décentralisation et de coopération internationale. Ses missions d'appui (diagnostic, évaluation, ingénierie de formation, accompagnement d'acteurs locaux) s'opèrent principalement sur le terrain, suivant un principe de non-substitution, et s'appuient sur un large réseau d'anciens étudiants.

Le projet FLEUVE a fait appel à l'expertise en ingénierie de développement du CIEDEL, pour accompagner la CARI et les réseaux de la société civile dans la construction du module de form'action.

Ce que Mme Oliveira retient comme atouts du projet est la démarche de co-construction du module qui appelle la participation et l'expertise de multiples acteurs. Elle souligne la richesse des quinze études de cas illustrant les thèmes de formation, et insiste sur le caractère adaptable du module qui sera proposé. Il ne s'agira pas d'un guide figé, mais d'un manuel contenant des grandes orientations et des contenus théoriques solides, sur lesquels les futurs formateurs pourront s'appuyer pour proposer des formations répondant aux besoins locaux.

## Discussion générale et perspectives

Dans la poursuite de la construction du module, et des travaux de groupes, des questions restent à approfondir. Ci-dessous un extrait des points majeurs qui sont ressortis des dernières discussions, en matière de réflexions et questionnements sur la diffusion et la mise en œuvre du module, et les suites à donner en termes d'accompagnement des collectivités.

- **CRITERES DE CHOIX DES FORMATEURS**

Les échanges ont montré qu'il sera nécessaire d'identifier des formateurs potentiels sur la base de critères adaptés aux particularités des pays et zones ciblées par les formations.

De premiers éléments ressortent :

- La maîtrise du français et des langues pratiquées localement, le module de form'action sera, du moins dans un premier temps, disponible en français. Le formateur devra donc adapter son discours et ses méthodes du français vers la langue locale.
- Le niveau d'instruction et l'âge des formateurs.
- Les formateurs devront être des personnes habituées à accompagner les collectivités, ils seront en charge d'adapter le module au besoin des collectivités formées et de les accompagner de manière opérationnelle dans la mise en œuvre des projets, au-delà de la formation.

Il est à préciser que le premier pool de référents en formation, invité à cet atelier continuera à être associé à la finalisation et la mise en œuvre du module. Idéalement, ils seront sollicités pour conduire la formation test.

Enfin, il est proposé de monter des équipes de formation mixtes comprenant des formateurs, des ONG et radios, afin d'avoir une complémentarité de l'approche entre ingénierie de formation et capacités techniques.

- **LABELLISATION DU MODULE DE FORM'ACTION**

Lors de l'atelier régional de Niamey (mai 2016), il avait été remarqué qu'au Niger, un module de formation doit obtenir l'aval d'une structure de référence de l'État pour pouvoir être dispensé aux acteurs sur le terrain. Le centre de formation des collectivités locales, qui appartient à la direction de l'école nationale d'administration et de magistrature est le modèle et le point focal des actions de renforcement des capacités au Niger. Ce centre est en charge de la formation dans le cadre de la décentralisation, et produit des modules à cette fin. Il est donc nécessaire de l'associer dès à présent dans la suite de la démarche.

De l'avis des participants, dans les autres pays, ce type de structure n'existe pas encore. Cependant, des recommandations sont faites pour garantir une reconnaissance du module dans chaque pays :

- Se rapprocher des organes et programmes de renforcement des capacités (par exemple le PAC 3 au Niger, qui a participé à l'atelier de Niamey ou le CPP au Burkina Faso qui a été sollicité en tant que référent formation).
- Il est également pertinent d'intéresser les autres partenaires habitués à travailler avec les collectivités locales (organisations de la société civiles, coopérations décentralisées,...).
- Une structure régionale multi-pays qui pourrait certifier le module existe-t-elle ?
- A l'issue de la phase test, le module pourra être présenté et validé dans chaque pays lors d'un atelier national.

C'est finalement dans la pratique et la pertinence des formations observées par d'autres experts qu'une reconnaissance pourra être obtenue : il sera donc nécessaire de suivre la notoriété du module.

- **QUELLES PERSONNES CIBLER POUR LA FORMATION ?**

Le module visera à renforcer les compétences des collectivités locales, responsables de la mise en œuvre du développement du territoire. Cependant, au sein de ces CL, qui devra bénéficier de la formation ?

Au Mali, les communes sont très politisées, il y a un risque de récupération politique, la form'action ne devra donc pas s'adresser uniquement aux élus mais également au personnel technique fixe. Cela est d'autant plus nécessaire pour garantir la pérennité des acquis au-delà du renouvellement des mandats.

Pourquoi ne pas cibler également les organisations de la société civile locales, les radios et autres acteurs du développement communal, afin d'initier dès le départ la collaboration multi-acteurs ?

Par ailleurs, la question de l'échelle d'intervention est également posée. En ce qui concerne la GDT et l'aménagement des territoires, l'approche bassin versant est souvent pertinente et dépasse les limites communales. Faut-il donc intégrer les régions dans le plan de renforcement des capacités ? Quel lien faire ensuite avec le niveau communal ? Comment renforcer les communes constituées en intercommunalité ?

- **AU-DELA DE LA FORMATION, L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES**

La mise en œuvre du module de formation ne saura se contenter simplement de sa diffusion. Elle doit s'inscrire dans une démarche d'accompagnement de la collectivité locale vers la mise en œuvre effective de projets de gestion durable des terres.

Le préalable est d'identifier dans la commune, les personnes à former. Il est notamment proposé qu'un point focal soit désigné au sein de la mairie : celui-ci sera la cible première de la formation, chargé de coordonner et suivre les suites (élaborer le plan d'action, renforcer les acquis de formation). Cela s'inscrit dans la perspective d'appropriation du module, aussi le point focal devra être un agent de la CL (ressource fixe), ayant un bagage d'instruction minimum. Il devra en effet être un relais du projet au sein des communes qui peuvent être limitées en compétences.

Les participants se prononcent pour qu'on ne se contente pas de diffuser la formation au sein de la commune, mais pour élaborer d'autres éléments garantissant la prise en charge du développement par la CL.

- **DIFFUSION DE LA FORMATION**

Enfin, un travail devra être mené sur l'élaboration du plan de diffusion de la formation. L'organisation d'une formation de formateurs reste une idée qui fait consensus auprès des participants.

Auprès de quels canaux, le module pourra-t-il être disséminé ? Réseaux de la société civile, programmes et acteurs en appui aux CL, coopérations décentralisées etc. Tous sont des partenaires et relais potentiels qu'il va être nécessaire de recenser et de mobiliser.

## Cérémonie de clôture

La rencontre régionale sur l'appui au montage de projet de gestion durable des terres par les collectivités locales, s'est terminée dans l'après-midi du 29 septembre 2016. Les participants des cinq pays du projet FLEUVE ont vivement exprimé leur satisfaction quant au contenu et à la qualité des travaux menés sur les outils et méthodes d'animation du module de form'action et sur les pistes de collaboration entre collectivités locales, radios et organisations de la société civile autour de la gestion durable des terres.

La cérémonie de clôture a démarré avec une allocution du représentant de l'Association pour la Promotion de l'Éducation et de la Formation à l'Étranger, M. Didier Woirin. L'APEFE est une organisation de développement qui représente au Burkina Faso, la coopération francophone de Belgique. A ce titre, l'APEFE accompagne la mise en œuvre de l'IGMVSS dans le pays, via notamment le programme de renforcement des capacités de l'initiative. Convaincue de l'importance de la gestion durable des terres et du rôle primordial que doivent jouer les collectivités locales dans sa mise en œuvre, l'APEFE a soutenu l'organisation de cet atelier régional. Dans les prochaines années, l'APEFE poursuivra son engagement dans la mise en œuvre de l'IGMVSS, et promet d'accompagner la phase d'expérimentation du module de form'action.

La coordinatrice du ReSaD et de la composante régionale du projet FLEUVE, Mme Adeline Derkimba, a ensuite exprimé sa satisfaction, au nom des réseaux ReSaD, RADD0 et Drynet, quant à la qualité des travaux et échanges.

A l'issue des trois jours de rencontre :

- Les contenus du module de formation sont finalisés ;
- Les différentes options d'animation adaptées pour ce module de formation auprès des collectivités locales sont identifiées ;
- Les modalités de collaboration entre CL et radios communautaires sont définies, et des engagements sont pris de part et d'autre...

Le travail réalisé a posé les bases d'une amélioration possible de la mise en œuvre de la GDT dans les territoires. Remerciant les contributeurs de l'atelier, et les partenaires qui ont permis son organisation, elle leur donne rendez-vous pour la finalisation du module et la phase test sur le terrain début 2017.

C'est enfin le vice-président du Conseil d'Administration du SPONG qui a clôturé l'atelier en saluant les trois jours de labeur au cours desquels les participants ont fourni beaucoup d'efforts. Ils ont poursuivi les engagements, pris lors de l'atelier de Niamey, de construire ensemble un module de form'action répondant aux besoins des acteurs locaux et s'appuyant sur la richesse de leurs expériences terrains. Il appelle les collectivités locales à s'approprier la gestion durable des terres sur leurs territoires, les exhortant à poursuivre la collaboration et les synergies initiées avec la société civile et les radios locales. Ces dernières, outils du développement local, seront un tremplin pour les actions de gestion durable des terres. Le vice-président alerte tous les participants sur la nécessité de réfléchir à la labellisation du module et de l'adapter, lors de sa mise en œuvre, aux contextes locaux.

## ANNEXES

- PROGRAMME DE LA RENCONTRE

Jour	Horaire	Session	Contributeurs
27-sept	8h30 - 10h00	Cérémonie d'ouverture	- Mme Juliette T. Compaoré, présidente du SPONG - Mme Adeline Derkimba, CARI, Coordinatrice du projet régional Fleuve - M. le Secrétaire d'État du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité Intérieure du Burkina Faso
	10h00-10h30	Pause café	
	10h30 - 13h00	Présentations introductives	- Mme Ana-Maria Oliveira (CIEDEL) - M Djadi Amadou, RAIL, Niger - M. Alassane Ouattara, directeur de l'Agence Régionale de Développement des Hauts-Bassins, Burkina Faso - M. Alain Bostal, référent Coopération Décentralisée au Burkina Faso
	13h00 - 14h30	Repas	
	14h30 - 17h	<i>Travaux de groupes sur les deux axes (en parallèle) :</i> - Construire des outils pédagogiques adaptés - Favoriser les collaborations avec les radios communautaires	- Mme Ana-Maria Oliveira (CIEDEL) - M. Sylvestre Tiemtore (SPONG) - Mme Géraldine Allemand (CARI) - Mme Roukiattou Ouedraogo (SPONG)
28-sept	8h30 - 10h30	<i>Suite des travaux de groupes (en parallèle) :</i> - Construire des outils pédagogiques adaptés - Favoriser les collaborations avec les radios communautaires	- Mme Ana-Maria Oliveira (CIEDEL) - M. Sylvestre Tiemtore (SPONG) - Mme Géraldine Allemand (CARI) - Mme Roukiattou Ouedraogo (SPONG)
	10h30-11h	Pause café	
	11h - 13h00	<i>Suite des travaux de groupes (en parallèle) :</i> - Construire des outils pédagogiques adaptés - Favoriser les collaborations avec les radios communautaires	- Mme Ana-Maria Oliveira (CIEDEL) - M. Sylvestre Tiemtore (SPONG) - Mme Géraldine Allemand (CARI) - Mme Roukiattou Ouedraogo (SPONG)



	13h00-14h30	Repas	
	14h30 - 17h00	<i>Suite des travaux de groupes (en parallèle) :</i> - Construire des outils pédagogiques adaptés - Favoriser les collaborations avec les radios communautaires	- Mme Ana-Maria Oliveira (CIEDEL) - M. Sylvestre Tiemtore (SPONG) - Mme Géraldine Allemand (CARI) - Mme Roukiattou Ouedraogo (SPONG)
<b>29-sept</b>	8h30 - 10h30	<i>Restitution en plénière :</i> - Favoriser les collaborations avec les radios communautaires	- Mme Géraldine Allemand (CARI) - Mme Roukiattou Ouedraogo (SPONG)
	10h30 - 11h	Pause café	
	11h - 13h00	<i>Restitution en plénière :</i> - Construire des outils pédagogiques adaptés	- Mme Ana-Maria Oliveira (CIEDEL) - M. Sylvestre Tiemtore (SPONG)
	13h00-14h30	Repas	
	14h30 - 16h00	Table ronde de conclusion : enseignements majeurs suite aux travaux, et perspectives à venir	- M. Roch Pananditigri, IGMVSS - Mme. Ana-Maria Oliveira, CIEDEL - M. Athanase Kabore, Radio Rurales Internationales - M. Ousséni Ouedraogo, Inades-Formation
	16h00 - 16h30	Cérémonie de clôture	- M. Didier Woirin, APEFE - Mme Adeline Derkimba, CARI, Coordinatrice du projet régional Fleuve - M. Alfred Ouedraogo, vice-président du SPONG

- LISTE PARTICIPANTS

	Nom	Prénom	Poste	Structure
<b>Burkina Faso</b>				
1	Tiemtore	Sylvestre	Coordinateur	SPONG / ReSaD
2	Ouedraogo	Omer	Chargé mobilisation	SPONG / ReSaD
3	Ouedraogo	Roukiattou	Communication /plaidoyer	SPONG / ReSaD
4	Albagnac	Manon	Volontaire	ReSaD
5	Karama	Abdoulaye		SOS Sahel
6	Diendere	Florent		Autre Terre
7	Doulkom	Adama	PF GMV	SP-CNEDD
8	Touré	Alassane	PF CNULCD	SP-CNEDD
9	Kinda	Ablassa	Formateur	CPP
10	Ouedraogo	Ousseini	Formateur	Inades-Formation
11	Zongo	Aline		Inades-Formation
12	Damoue	Siaka		ONG Tiipaalga
13	Sebgo	Yaya	Chargé de programme	Mairie de Dori
14	Dicko	Hama Bouraima	Directeur	Radio de Dori
15	Lankoande	Nathalie	Secrétaire Général	Mairie de Ouahigouya
16	Ouedraogo	Moussa	Directeur	Radio Voix Paysan Ouahigouya
17	Ouedraogo	Germain		OPDES/RN
18	Ouedraogo	Omer	Président	ADLK
19	Doulcom	Lazare		M.Ec.B
20	Zongo	Vicorine		CIC
21	Simpore	Georgina		UNALFA
22	Bationo	Ingrid		APIL
23	Bostal	Alain		Région Auvergne - Rhône Alpes
24	Ouattara	Alassane	Directeur	Agence régionale de développement
25	Kagambega	Levy		Green Cross
26	Kabore	Athanase	Coordinateur national	Radios Rurales Internationales
27	Demay	Martin	Vidéaste	Rascaprod
28	Drabo	Gourafoma		GIZ
29	Woirin	Didier		APEFE
30	Sawadogo	Blaise		Projet COGEL
31	Zaongo	Eudoxie		Helvetas
32	Ouedraogo Sawadogo	Raïmata		AMBF
<b>France</b>				
33	Derkimba	Adeline	Coordinatrice FLEUVE / ReSaD	CARI
34	Allemand	Géraldine	Chargée de communication	CARI
35	Oliveira	Ana-Maria	Expert ingénierie de formation	CIEDEL

<b>Mali</b>				
36	Semega	Ibrahima	Point Focal	GCOZA/ReSaD
37	Sako	Amidou	Chargé de liaison	GCOZA/ReSaD
38	Diallo	Ibrahim	Formateur	CADP
39	Diaby	Baba	Journaliste	Radio de Youri
40	Coulibaly	Adama	Secrétaire Général	Mairie de Gavinané
<b>Niger</b>				
41	Halilou	Moussa	Point Focal	CNCOD/ReSaD
42	Gambo	Ahmadou	Chargé de liaison	CNCOD/ReSaD
43	Sithou Rani	Abdoul Mounouni	Volontaire	CNCOD/ReSaD
44	Djadi	Amadou		RAIL
45	Bahari	Aghali	Formateur	
46	Alassane	Harouna	Animateur	Radio de Tajaé
47	Goumour	Galio	Secrétaire Général	Mairie de Tajaé
<b>Sénégal</b>				
48	Koffi épouse N'Guessan	Affoue Nathalie	Chargée de communication	ENDA/Drynet
49	Gning	Ousmane	Chargé de programme	ENDA/Drynet
50	Lo	Ibrahima	Secrétaire Général	Mairie de Tessékéré
51	Touré	Fama	Formateur	ARD
52	Sow	Samba Mamadou	RC	Radio Ferlo/ADID Tessékéré
<b>Tchad</b>				
53	Benoudji	Colette	Coordinatrice	LEAD/RADDO
54	Maoulé	Parfait	Formateur	LEAD/RADDO
55	Rimgoto Kara	Pierre	Formateur	Ministère Environnement
56	Warou	Oumar Mahamat	Directeur	Radio Djimy de Mao
57	Seid Mahamat	Moustapha	Secrétaire Général	Mairie de Mao

- CANEVAS DU MODULE DE FORM'ACTION

Axes de formation	Fiches Contenu (FC)	Fiches Etudes de cas (EC)	Fiche animation (A)
<p><b>Prise en compte de la GDT dans la planification territoriale</b></p>	<p><b>Fiche C: Diagnostic facteurs, conséquences, solutions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le diagnostic est une phase de travail essentielle</li> <li>• Thèmes incontournables du diagnostic :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ situation des terres (du territoire) et du foncier</li> <li>○ place des activités humaines dans l'utilisation et la dégradation des terres (organisation)</li> <li>○ valorisation des terres (économie)</li> </ul> </li> <li>• Le diagnostic doit être participatif (pourquoi, comment ...?)</li> </ul> <p><i>Mention de l'inclusion (cf. fiche Inclusion)</i></p> <p><b>Fiche C: Comment construire un projet de territoire qui intègre la GDT ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les enjeux sur la base du diagnostic préalable</li> <li>• Définir le territoire dont on parle et le territoire de demain ?</li> <li>• Éléments méthodologiques sur la construction d'un projet de territoire</li> </ul> <p><b>Fiche C : Comment construire un projet opérationnel qui s'intègre dans le projet de territoire ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence du projet au regard de la situation</li> </ul>	<p><b>Fiche EC : La planification territoriale, une étape essentielle au montage d'un projet de territoire : Le cas de l'Unités Pastorales (UP) de Tessékéré au Sénégal) + Support film</b></p> <p><b>Fiche EC : « Prendre en compte la GDT dans la planification territoriale » - Étude de cas PKM (coopération Niger – Picardie)</b></p> <p><b>Fiche EC : « Sécuriser le foncier pour accompagner les pratiques de GDT »</b> Cas des projets de Régénération Naturelle Assistée, Niger (+Commissions foncières communales ; instruments ; modalités de gestion de la « sanction ») + Support film</p>	<p><b>Fiches génériques :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fiche A</b> – Conseils pour le formateur (sur les principes pédagogiques de la formation d'adultes)</li> <li>• <b>Fiche A</b> – Animation pédagogique à partir de l'expérience des participants</li> <li>• <b>Fiche A</b>– Que doivent produire les participants (livrables à la fin de la formation)</li> <li>• <b>Fiche A</b> – Documents à apporter par les participants à la form'action (PDC, ...) – l'animation se fera à partir de cette base</li> </ul> <p><b>Fiche A - Déroulement thème projet opérationnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du PDC et de l'idée de projet</li> <li>- Diagnostic et analyse de l'idée de projet opérationnelle par le biais d'une approche de terrain permettant de confronter l'idée aux problèmes du territoire (L'idée de projet répond à quel enjeu ? L'enjeu répond à quel problème ? L'idée de projet répond-t-elle à un des problèmes et enjeux du territoire ?) et aussi de construire un arbre à</li> </ul>

	<p>du territoire et des enjeux du projet de territoire (déconstruction via l'arbre à problèmes / reconstruction via arbre à solutions)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Canevas du doc projet (cadre logique simplifié + cadre de présentation)</li> <li>• Principes de l'évaluation (évaluation des activités et indicateurs de suivi, évaluation des résultats et indicateurs de résultats, évaluation des effets et indicateurs d'impact)</li> <li>• Préalables importants pour la GDT (associer les principales parties prenantes dès le début de la construction du projet, Sécurisation foncière (illustration RNA)...) )</li> </ul>		<p>problème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction de l'arbre à solutions</li> <li>- Reconstruction de l'idée de projet par le cadre logique simplifié</li> </ul> <p><b>Fiche A – Élaborer un arbre à problèmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer un arbre à solutions (exercices court réalisés sur le terrain)</li> </ul> <p><b>Fiche A : Élaborer un cadre logique</b> (base de l'idée de projet) et présenter un projet (objectif, résultats attendus, activités)</p> <p><i>Productions attendues à la fin de la séquence de formation : doc projet</i></p>
<p><b>Gouvernance multi-acteurs (gouvernance et collaboration dans l'action = aspects organisationnels)</b></p>	<p><b>Fiche C : Comment la CL peut-elle s'organiser pour décider et agir (Maitrise d'ouvrage - élus et services techniques) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le projet de territoire, quelle organisation politique de la CL pour quel type de question à traiter et décider ?</li> <li>• Dans le projet opérationnel, quelle organisation de la CL et de ses partenaires de projet pour décider ?</li> <li>• Dans la mise en œuvre du projet opérationnel, quelle organisation des acteurs ?</li> </ul> <p><b>Fiche C : Comment construire un partenariat multi acteurs dans le cadre du projet opérationnel ?</b></p>	<p><b>Fiche EC : Se monter en intercommunalité, voie pertinente pour les projets de GDT ?</b></p> <p><i>Cas de la gestion intercommunale des CL de Youri et Gavinané, Mali</i></p> <p><b>Fiche EC: La gouvernance multi-acteurs : Collaboration avec les <u>groupements</u> de femmes dans la gestion des jardins polyvalents</b></p> <p><b>Fiche EC : Le jumelage pour gérer le pastoralisme transfrontalier (<u>coop dec</u> + collaboration ONG-CT)</b></p> <p><b>Cas du jumelage entre les communes de Tillia et Andéramboukane</b></p>	<p><b>Fiche A autour du film :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Analyse des 3 études de cas : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qui sont les différents partenaires (types de partenaires)</li> <li>- Quelle est la répartition des rôles ?</li> <li>- Comment le partenariat a été construit ? (étapes approche partenaires)</li> </ul> </li> <li>2. Construction d'une feuille de route centrée sur la construction de leur projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels partenaires ont-ils envie d'aller chercher ?</li> <li>- Que vont-ils leur présenter ?</li> <li>- Que leur reste-t-il à faire ?</li> </ul> </li> </ol>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les grandes catégories de partenaires (interco, coop dec, CL-ong) + encart sur « Ce que n'est pas un partenariat » (distinction prestataire de services) + inclusion</li> <li>• Mettre en place des modalités adaptées (+ préconisations par rapport aux risques et précautions à prendre)</li> <li>• Animer, co-construire et co-gérer + distribuer les rôles (sur la base des exemples) cf. y compris responsabilité de redevabilité</li> <li>• Formaliser (contractualisation)</li> </ul>	<p><b>Fiche EC : « Unités Pastorales Tessékéré au Sénégal » - Organisation collective autour de la gestion des ressources + gouvernance multi-acteurs)</b></p>	
<p><b>Financement de la GDT</b></p>	<p><b>Fiche C : Comment garantir la durabilité de la gestion des terres ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les financements locaux sont une garantie de pérennisation !</li> <li>• Trois exemples de financement par le local : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ressources propres des CT consacrées à GDT (fiscalité et taxes)</li> <li>○ Approche filière</li> <li>○ Financement par migrants</li> </ul> </li> <li>• Trois exemples pour gérer et entretenir sur le long terme : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation de prise en charge des coûts de gestion et entretien</li> <li>○ Mutuelle de gestion des risques</li> <li>○ Appropriation des actions à intérêt différé</li> </ul> </li> </ul> <p><b>Fiche C : Les financements externes en complément du financement local</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accès aux institutions financières par innovations sociales (UP)</li> </ul>	<p><b>Fiche EC : Financer les pratiques de GDT à travers un partenariat de coopération décentralisée : Cas des latrines Ecosan, Burkina Faso</b></p> <p><b>Fiche EC Associer les citoyens à la budgétisation communale : Le cas du budget participatif dans 105 communes du Sénégal</b></p> <p><b>Fiche EC - Financer le développement local : Le cas d'un fonds de développement local (FDL) dans la région de Hauts Bassins au Burkina Faso</b></p> <p><b>Fiche EC – Financement par la diaspora (Mali)</b></p> <p><b>Fiche EC : « Unités Pastorales Tessékéré au Sénégal » – accès aux institutions</b></p>	<p><b>Fiche A : financer par le local</b> Étude de cas Avantages et inconvénients du financement local Les conditions de mise en œuvre</p> <p><b>Fiche A : élaborer un budget</b> Quelles pourraient être les modalités de financement possibles, dans votre commune, pour les actions gestion durable des terres</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cofinancements</li> <li>- Coopération décentralisée</li> </ul> <p><b>Fiche C : Comment élaborer un budget pour un projet opérationnel ?</b></p>	<p><b>financières par les innovations sociales</b></p> <p><b>Fiche EC : « Développer les filières la région du Kanem au Tchad » -</b> Développer des filières un moyen de pérenniser des projets de GDT</p>	
<b>Mobilisation et sensibilisation</b>	<p><b>Fiche C : Comprendre la dégradation des terres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Incidences du changement climatique dans la dégradation des terres (exemples)</li> <li>- Incidences de l'Homme sur la dégradation des terres (exemples)</li> <li>- L'homme comme acteur du changement climatique (exemples)</li> <li>- L'homme comme acteur du changement (lien entre la GDT et le développement local (exemples)</li> </ul> <p><b>Fiche C : Comment sensibiliser et mobiliser sur la GDT ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distinguer les trois objectifs de communication : sensibiliser, diffuser, approfondir</li> <li>- La communication communautaire un moyen efficace</li> <li>- Faire participer pour une appropriation</li> </ul> <p><b>Fiche C : Comment faire connaître les situations locales ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser les expériences locales réussies</li> <li>- Interpeller les politiques sur les besoins des collectivités locales</li> </ul>	<p><b>Fiche EC : « Développer les filières la région du Kanem au Tchad »</b> Utiliser des radios communautaires pour sensibiliser aux projets de GDT</p> <p><b>Fiche EC : S'appuyer sur des relais locaux : Cas de l'appui sur les paysans leaders, Sakadamna, Niger</b></p>	<p><b>Fiche animation : comment sensibiliser et mobiliser sur la dégradation des terres ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animer à partir du film</li> </ul> <p>Que cherchent à faire les radios communautaires ? Quels moyens efficaces pour toucher sensibiliser et mobiliser la communauté ?</p> <p><b>Fiche animation : Comment sensibiliser et mobiliser sur les réalités de a commune ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation des exemples en lien avec les 4 axes</li> <li>- Dans votre commune, quels exemples avez-vous sur ses 4 points ?</li> <li>- Comment serait-il possible pour vous de mobiliser et sensibiliser vos concitoyens ?</li> <li>- Comment faire connaître les situations locales en dehors de la commune ?</li> </ul>

- EXEMPLE DE FICHE CONTENU

## FICHE CONTENU

### COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET DE TERRITOIRE QUI INTEGRE LA GDT ?

#### Axe de formation 1. Prise en compte de la GDT dans la planification territoriale

Pour intervenir sur la Gestion Durable des Terres, les collectivités locales doivent chercher à connaître la situation des terres et des ressources naturelles sur leur territoire avec toutes les catégories de personnes qui sont concernées. Elles doivent faire avec elles un diagnostic de territoire qui s'intéresse à cette question, et construire avec elles un plan de développement du territoire (un projet de territoire) qui prend en compte la préservation, le renouvellement et l'utilisation raisonnée des terres et des ressources naturelles renouvelables.

#### Rappel des compétences à renforcer et des objectifs pédagogiques à atteindre

- Repérer les phénomènes et problèmes de dégradation des terres auxquels sont confrontés la commune et les usagers des terres et des ressources, et en analyser les facteurs et les causes naturels et humains
- Élaborer une politique de développement du territoire qui prend en compte la question de la durabilité des terres et des ressources

#### 1. Éclairages théoriques

##### **Un projet de territoire c'est quoi ?**

Un projet de territoire est un plan de développement du territoire, composé de :

- ce sur quoi on a l'intention d'agir : un problème central
- les risques liés à la situation actuelle du territoire, et les défis à relever, c'est-à-dire ce qui est en jeu dans l'avenir et ce qu'il va falloir réussir à faire ensemble
- la finalité, c'est-à-dire le territoire idéal qu'on aimerait par rapport au thème sur lequel on réfléchit ;
- les orientations de développement, c'est-à-dire les grands changements vers lesquels on voudrait aller sur/pour le territoire
- les pistes de travail qu'on envisage pour y arriver : les axes de travail, et les pistes d'actions envisagées.

##### **La GDT c'est quoi ?**

La gestion durable des terres concerne la mise en place d'une politique locale de gestion des terres et des ressources naturelles renouvelables qui permettent une exploitation et un prélèvement de ces ressources tout en garantissant leur préservation et leur renouvellement au profit des générations futures.

La GDT concerne le domaine du foncier, entendu comme :

- Les terres et les ressources qu'elles supportent ;
- Les règles d'accès et de gestion de la terre et des ressources naturelles ;
- Les instances et institutions qui déterminent le contenu, et l'application de ces règles (instances de définition, d'application, de suivi et d'adaptation de ces règles) ;
- Les formes d'organisation et de relations sociales qui guident le fonctionnement de ces instances et institutions.

##### **Comment intégrer la GDT dans le plan de développement du territoire ?**

La définition et la mise en œuvre d'une politique de GDT passe par 2 préalables :

- La mise en place d'une *instance de travail* dédiée à la prise en compte de la GDT dans la planification, qui associe à la fois les instances locales chargées de la gestion du foncier, et les usagers ;
- La réalisation d'un *diagnostic sur la situation des terres et des ressources* comprenant :
  - o L'état des terres et des ressources



- Les modes locaux de régulation de l'accès à la terre et aux ressources naturelles (modalités d'accès à la terre et aux ressources naturelles, acteurs impliqués et instances de gestion, droits et usages fonciers locaux)
- Les problèmes vécus dans l'accès et dans l'exploitation de la terre et des ressources
- Les types de conflits locaux liés à l'accès et à l'utilisation de la terre et des ressources, et les modalités de leur règlement

Pour construire une planification territoriale qui prend en compte la GDT, il est indispensable de mettre la question de la GDT au cœur du processus d'élaboration du projet de territoire. Pour cela :

- Faire le point sur les forces et les faiblesses du territoire (ses atouts et ses contraintes) au regard de la situation des terres et des ressources, et aussi sur les opportunités et les menaces du territoire (les circonstances favorables qui existent pour traiter des problèmes, et les circonstances défavorables qui limitent les possibilités d'intervention du territoire) ;
- Identifier les enjeux du territoire en matière de GDT et des ressources ;
- Choisir les orientations que le territoire cherchera à suivre en matière de GDT et des ressources ;
- Réfléchir sur toutes les formes de solutions possibles et les prioriser dans des axes de travail ;
- Identifier les actions à mener pour concrétiser ces différents axes de travail.
- Définir les dispositifs et modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du projet de territoire.

L'application effective d'une politique de GDT s'appuie sur une charte foncière locale élaborée et validée collectivement, autour :

- Des modalités d'accès et d'utilisation de la terre (nature des droits fonciers accordés à chaque usager (temporaire, permanent) et les usages fonciers locaux (héritage, prêt, cession, location, vente).
- Des espaces portant des ressources d'utilisation commune, ainsi que les modalités de leur gestion équitable et durable.
- Des règles liées à la préservation des espèces végétales, animales, fauniques ;
- Des types d'actions à mettre en œuvre au niveau local de manière à inclure les femmes, les pasteurs, les jeunes, etc. dans l'accès à la terre et aux ressources ;
- Des instances locales de prévention et de conciliation ainsi que la procédure applicable devant ces instances ;
- Des modalités de suivi et d'évaluation de l'application de la charte.

## 2. Points importants

### 🔸 Identifier les enjeux de GDT sur la base du diagnostic préalable

Pour élaborer un projet de territoire qui intègre la GDT, il est indispensable de réaliser un diagnostic de territoire qui s'intéresse à la situation des terres et des ressources en 2 temps :

- Un état des lieux, qui permettra de faire une photo de la situation de la terre et des ressources autour de :
  - Leur nature, leur quantité et leur localisation ;
  - Leurs usages à la fois économiques, sociaux et culturels, et leur importance dans les dynamiques locales ;
  - Leurs état et rythme de dégradation ;
  - Les modalités de leur gestion locale, et les dynamiques locales qui existent en matière de préservation et d'usage raisonné ;
  - Les différentes catégories d'acteurs concernés, et leurs pratiques en matière de gestion durable, ou non durable des terres.
- Un diagnostic, qui sera destiné à mieux comprendre ce qui se passe autour :
  - Des problèmes que pose la situation ;
  - Des causes et les conséquences de la situation ;
  - Des dynamiques à l'œuvre et les perspectives d'évolution de la situation ;

Sur cette base d'informations, les enjeux de GDT pourront être posés autour :

- Des modalités d'accès à la terre et aux ressources
- Des usages sur la terre et les ressources
- Des modalités de gestion de la terre et des ressources
- Des modalités de gestion des conflits qui sont liés à l'utilisation de la terre et des ressources

### ● Définir le territoire dont on parle et le territoire de demain

Faire un diagnostic de territoire suppose de choisir le périmètre sur lequel on va porter son attention et dont on souhaite mieux comprendre la situation. Un périmètre peut comprendre différents points :

- L'espace visé (tout ou parties de la commune, continu ou discontinu) ;
- Les types de terres et de ressources visées ;
- Les types d'usages visés ;
- Les règles relatives à l'accès et à l'usage ;
- Les usagers visés (village(s), catégories d'usagers) ;
- Les instances de gestion ;

Le périmètre du diagnostic sera différent du périmètre du projet de territoire intégrant la GDT : le territoire que l'on souhaite pour demain et les choix d'orientations en matière de GDT dessineront de nouveaux contours. Pour être efficace, le projet de territoire porte sur un espace cohérent avec la ressource ou le problème à traiter. L'espace concerné peut être limité, ou au contraire s'étendre sur plusieurs villages, voire sur toute la commune.

### 3. Pistes d'action (exemples ?)

- Études de cas
- Exemples de ce qui se fait ailleurs avec des liens et références

### 4. Liens et références pour aller plus loin

- Bibliographie

[http://www.labo-citoyennete.org/attachments/article/82/Note-politique-Negos\\_15.pdf](http://www.labo-citoyennete.org/attachments/article/82/Note-politique-Negos_15.pdf)

- Sites internet

- EXEMPLE DE FEUILLE DE ROUTE DE L'ACTIVITE RADIO ISSUE DES TRAVAUX DE GROUPE

**PROJET FLEUVE**  
Renforcer les capacités des Collectivités locales dans les territoires  
Axe « Radios communautaires »  
Présentation de l'activité radio à mettre en œuvre Tchad

**GDT, Radio et Collectivité : sensibiliser par le théâtre radiophonique Kanem/Tchad**

**Critères de choix de l'activité**

- **Quel contexte spécifique?**  
Une des priorités qui ressort du PDL de la commune de Mao est la lutte contre la désertification, la protection de l'environnement et la question de gestion durable des terres. Plus spécifiquement l'ensablement des ouadis et le déboisement sont des questions essentielles pour lesquelles la commune cherche des solutions.
- **Quelle raison particulière du choix de l'activité?**  
L'un des moyens pour une bonne éducation environnementale de la population est la sensibilisation des communautés à travers des théâtres radiophoniques qui est la proposition pour la présente activité. Cette activité va associer la participation communautaire à la recherche et à la mise en œuvre des solutions.

Jour #2 – après midi

**GDT, Radio et Collectivité : sensibiliser par le théâtre radiophonique Kanem/Tchad**

**Présentation de l'activité**

- Brève description de l'action à mener
- Il est question de réaliser une série radiophonique de 5 épisodes traitant d'un sujet spécifique en matière de GDT. LEAD Tchad, la commune de Mao et la radio aidés d'un spécialiste lors d'un atelier d'une journée définiront les cinq points clés à débattre. Après la réalisation des cinq épisodes d'environ cinq à dix minutes, elles seront diffusées sur les antennes. Après diffusion un débat sera ouvert en direct avec les membres de la communauté (5 min). Un temps sera accordé au spécialiste qui fera la synthèse et donnera la conduite à tenir et les orientations pour clôturer chaque émission.

**GDT, Radio et Collectivité : sensibiliser par le théâtre radiophonique Kanem/Tchad**

**Présentation de l'activité (suite)**

- **Quel objectif de communication?**  
Sensibiliser les communautés afin de réduire leur empreinte sur le déboisement et tous les autres comportements qui contribuent à la dégradation des terres.
- **Quel message?**  
Lutte contre l'ensablement des ouadis
- **En direction de quel public?**  
La population du Kanem plus spécifiquement les agriculteurs, les éleveurs et les commerçants de bois de chauffe.
- **Quelles modalités de mise en œuvre (fréquence de diffusion, temporalité...)**  
Une émission hebdomadaire avec 1 rediffusion
- **Langue**  
Kanembou
- **Contractualisation** ONG, CL, radio

Jour #2 – après midi

**GDT, Radio et Collectivité : sensibiliser par le théâtre radiophonique Kanem/Tchad**

**Présentation de l'activité (suite)**

- **Feuille de route de la préparation de l'activité.** Définir les engagements dans le temps de chaque partie: CL, ONG et radio.
- **Collectivité locale:** organiser l'atelier d'identification des thèmes des émissions (Salle de réunion, invitation, etc.), négociation de partenariat avec d'autres radios.
- **ONG:** mobilisation des ressources complémentaires, élaboration des TDR, choix du spécialiste, rédaction et mise en scène du scénario
- **Radio:** production et enregistrement des épisodes, réalisation des émissions, diffusion intégrale de la série, partage des émissions par bluetooth

Jour #2 – après midi

**GDT, Radio et Collectivité : sensibiliser par le théâtre radiophonique Kanem/Tchad**

- Chronogramme de l'activité (temps de préparation, prise de contact, nombre de rediffusions éventuelles...)

Elaboration des TDR  
Prise de contact  
Choix du spécialiste  
Préparation de l'atelier  
Réalisation de l'atelier  
Choix de la troupe théâtrale  
Préparation des scénarii  
Enregistrement des scénarii  
Préparation des émissions  
Réalisation des émissions (diffusion des scénarii)  
Partage des émissions par bluetooth

**GDT, Radio et Collectivité : sensibiliser par le théâtre  
radiophonique**  
Kanem/Tchad

**Suivi évaluation de l'activité**

• Quel(s) indicateur(s) d'évaluation est il possible de prévoir: supports diffusés (enregistrement à faire remonter aux PF réseaux), nombre personnes touchées (estimation)...

• **Indicateurs liés aux activités:** nombre d'émission de la série, nombre de participants aux émissions, nombre et qualité des participants à l'atelier d'identification des thèmes, nombre d'auditeurs touchés

**Indicateurs d'impact GDT:** nombre de thèmes GDT traités;

Jour #2 – après midi

**GDT, Radio et Collectivité : sensibiliser par le théâtre  
radiophonique**  
Kanem/Tchad

**Perspectives**

• *Y a-t-il une mise en synergie avec d'autre radio(s) locale(s) ou nationale(s)?*

Partage des émissions avec la Radio Bissam

• *Y a-t-il changement d'échelle possible?*

Oui, partage par bluetooth et avec la radio Bissam de Mondo **et Al bichari de Nokou**

• *Quels impairs éviter?*

Jour #2 – après midi



- **COUVERTURE PRESSE DE LA RENCONTRE**

La rencontre régionale des collectivités locales a été couverte par les médias du Burkina Faso :

- Reportage télévisé par la RTB
- Reportage radio par Radio Oméga



- Article en ligne sur le site APA News
- Article dans le journal l'Observateur Paalga



L'événement a également été relayé, en ligne, sur les sites :

- Groupe de Travail Désertification (<http://www.gtdesertification.org/>)
- Médiaterre (<http://www.mediaterre.org/actu,20161003140853,5.html>)